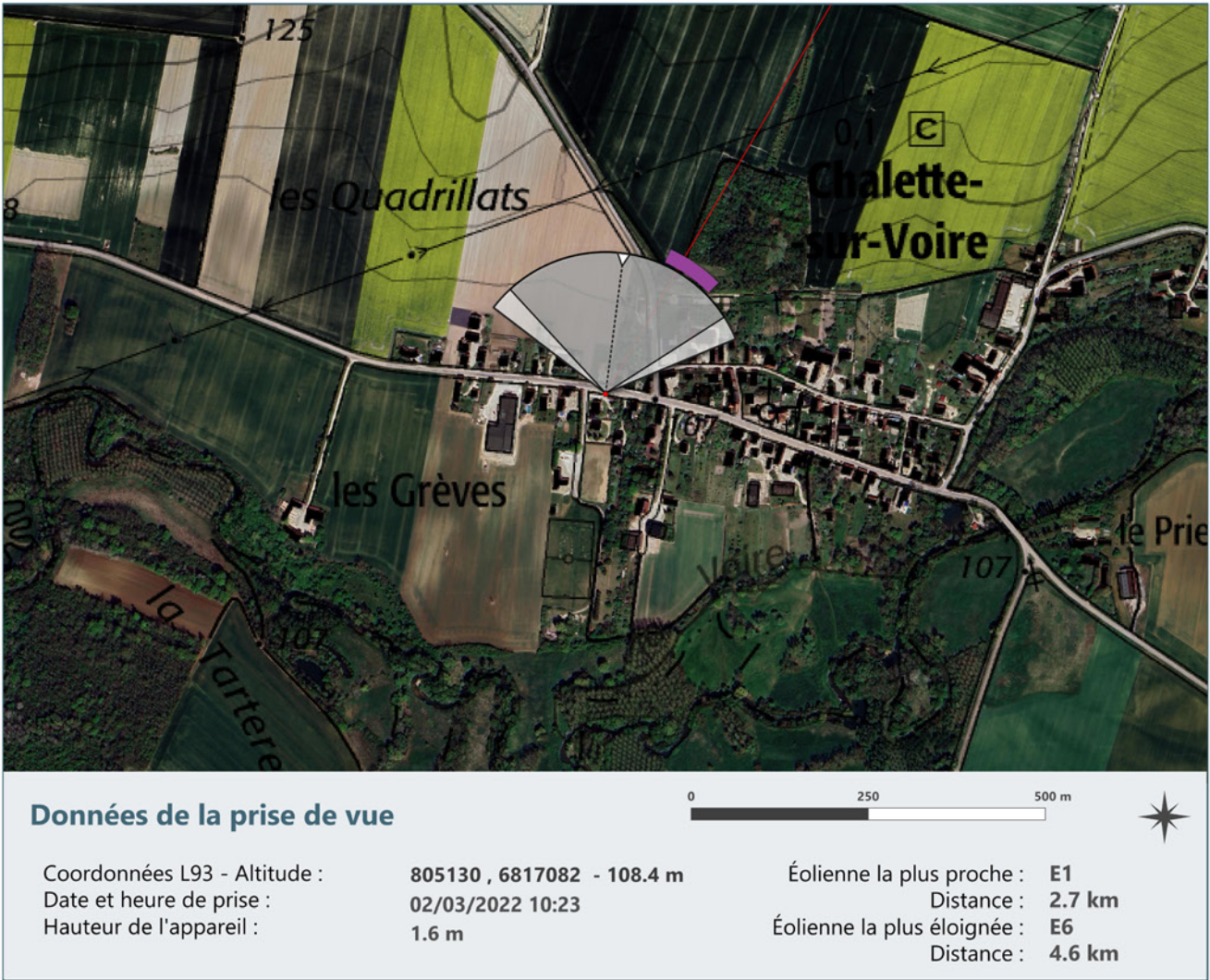
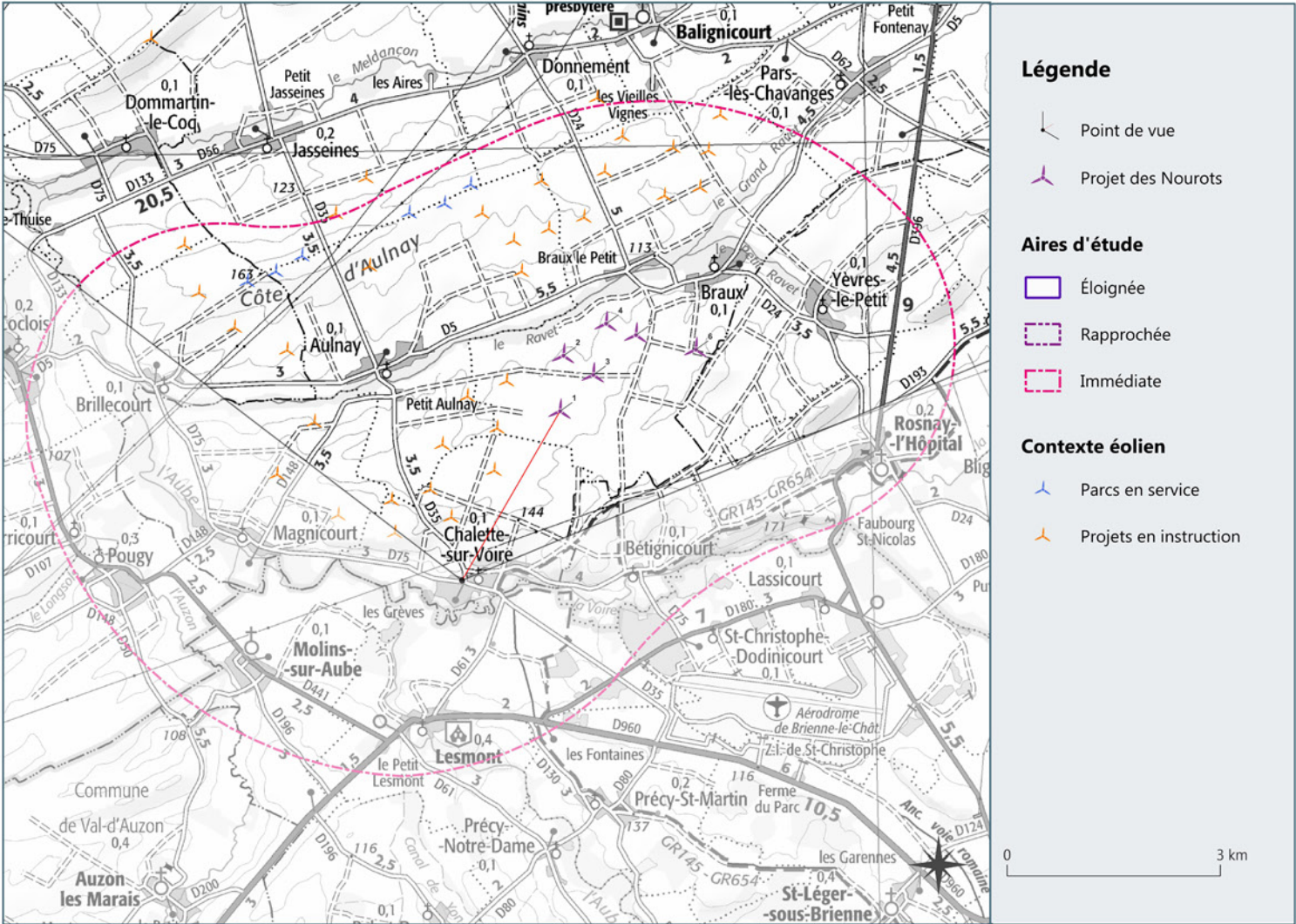


PARC ÉOLIEN DES NOUROTS

EXPERTISE PAYSAGÈRE

Vue n°27 - Chalette-sur-Voire - depuis le cœur du bourg

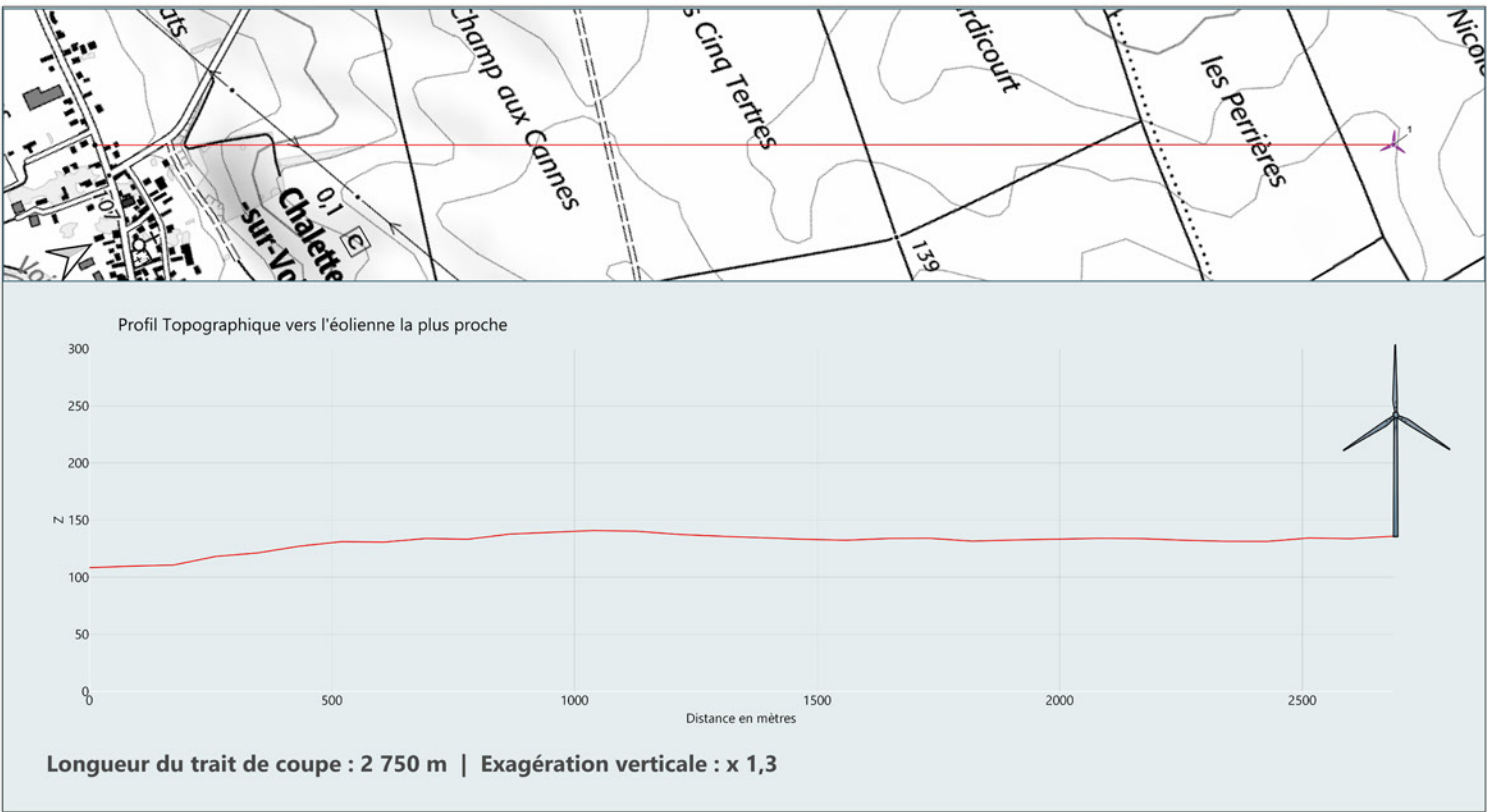
314



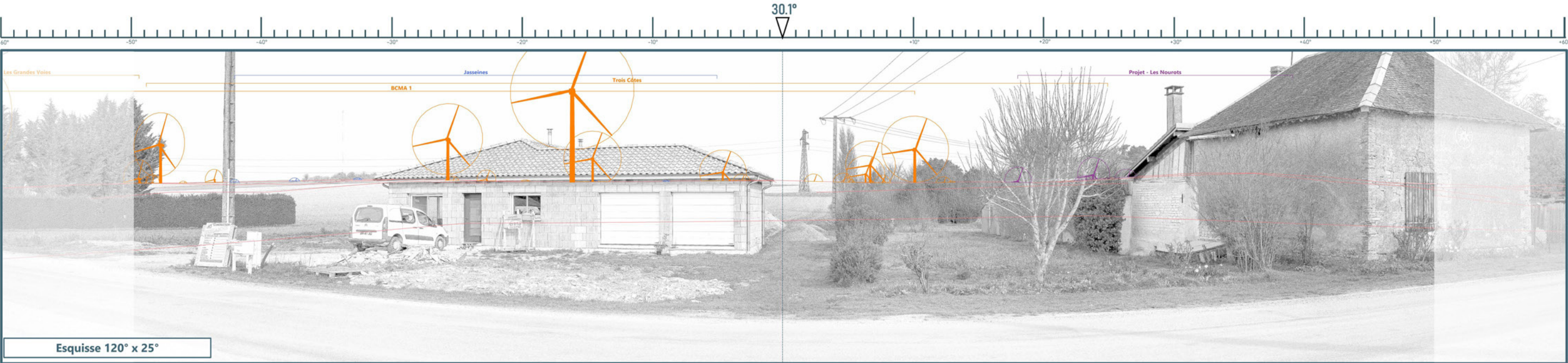
Commentaires paysagers

Chalette-sur-Voire se situe sur le coteau nord de la vallée de la Voire. A l'intérieur du bourg, depuis ce point de vue, le premier plan est formé par le bâti et des jardins plantés. Derrière, le plan intermédiaire est occupé par des étendues agricoles et quelques bosquets en arrière-plan. Le paysage est semi-ouvert. Le projet de BCMA est visible à l'arrière-plan du bâti alors que le reste du motif éolien est dissimulé derrière les masques visuels.

L'intégralité du Projet éolien des Nourots est dissimulé derrière les masses bâties et arborées. L'impact est nul.



Chalette-sur-Voire - depuis le cœur du bourg - Vue n°27





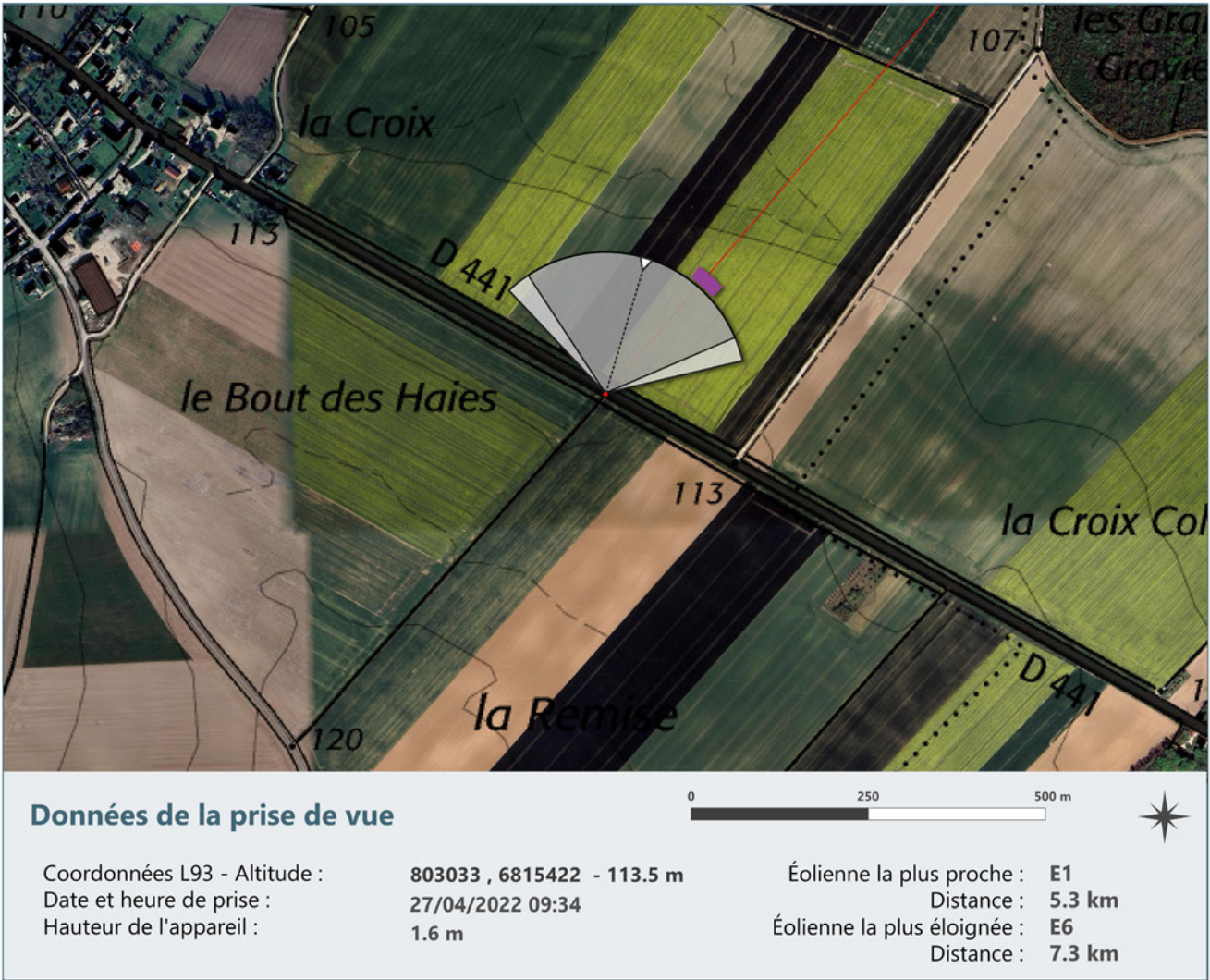
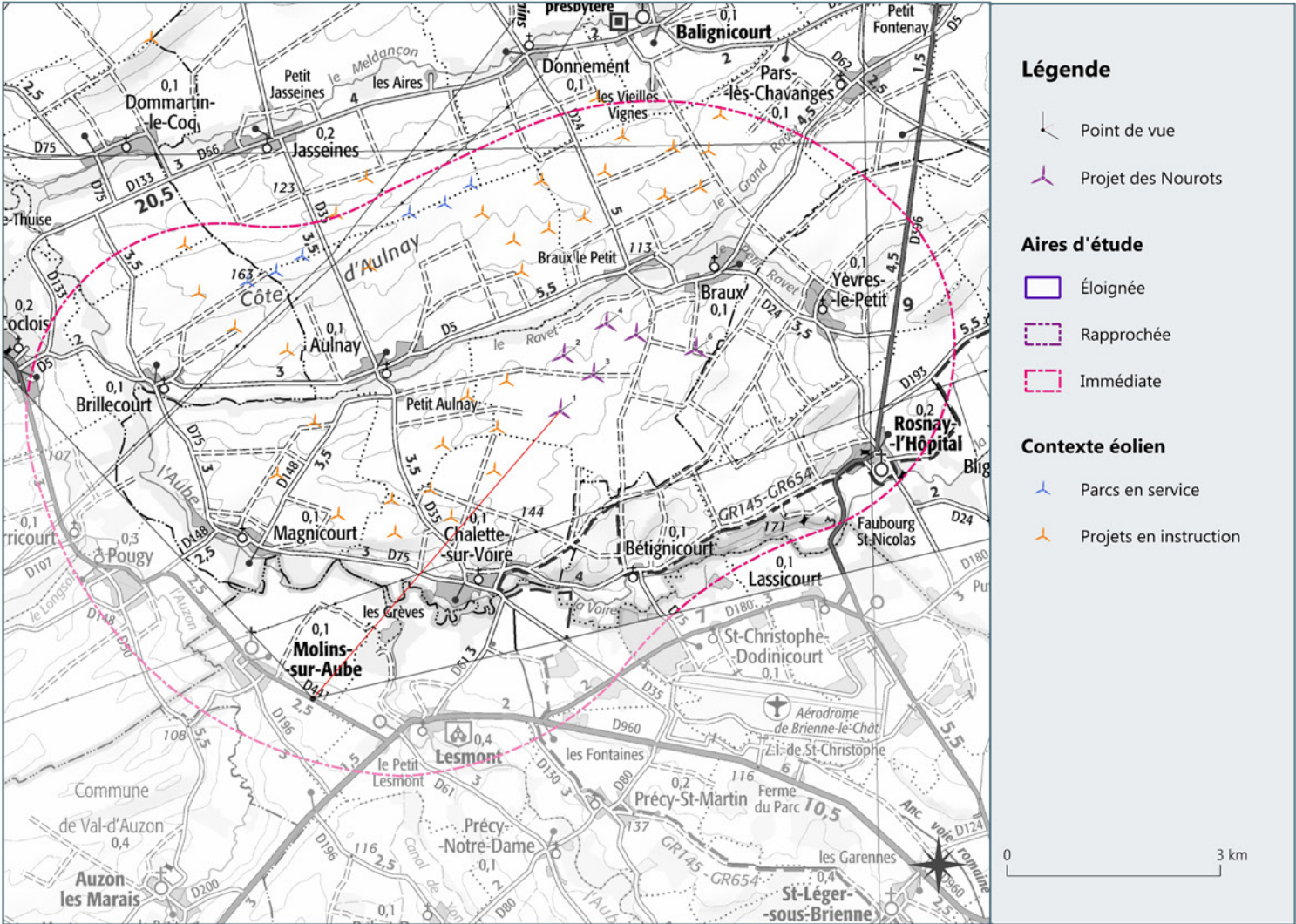
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°28 - Molins-sur-Aube - depuis la D441, vue sur la vallée de la Voire

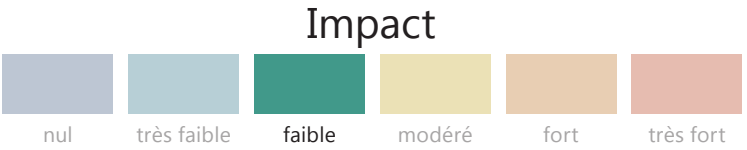
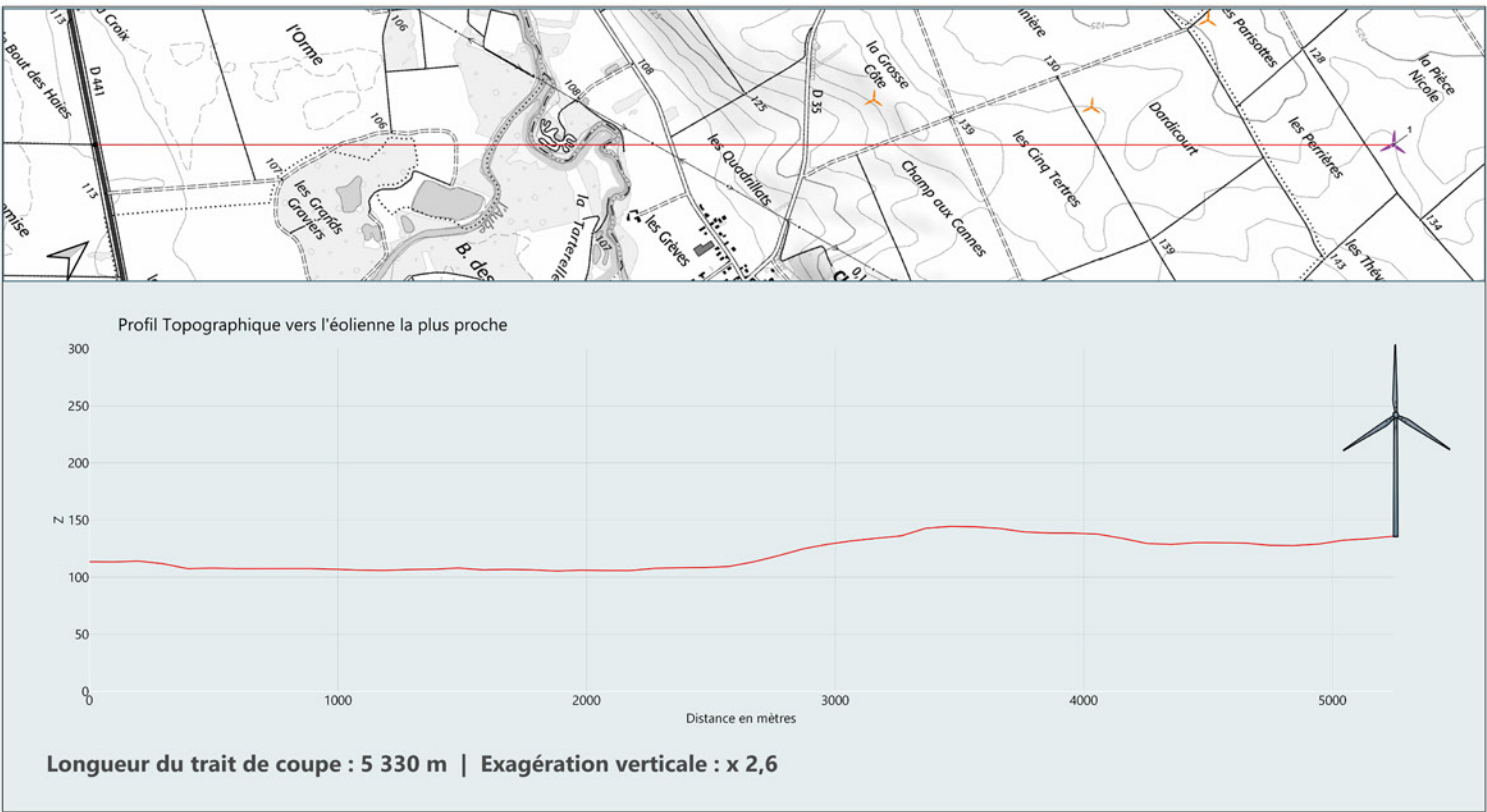
318



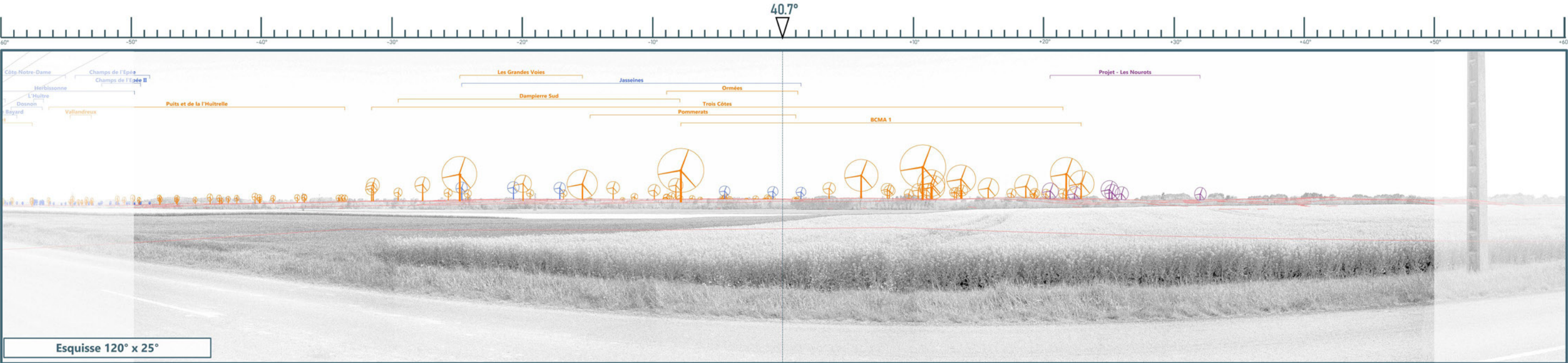
Commentaires paysagers

La route D441, au sud-ouest de l'aire d'étude immédiate, traverse de vastes champs cultivés ouverts pour rejoindre le village de Molins-sur-Aube. Sur le plan intermédiaire, des masses boisées en ligne continue arrêtent le regard. Il s'agit de la ripisylve de l'Aube. On discerne les oscillations du relief sur la ligne d'horizon. Le motif éolien est présent en arrière-plan, dissimulé en partie par la ripisylve de l'Aube.

Le projet des Nourots s'ajoute au motif éolien. Sa taille apparente est réduite du à la distance et par rapport au projet BCMA. Seuls les pales et le rotor sont perceptibles au loin, derrière la masse végétale. L'impact est faible.



Molins-sur-Aube - depuis la D441, vue sur la vallée de la Voire - Vue n°28



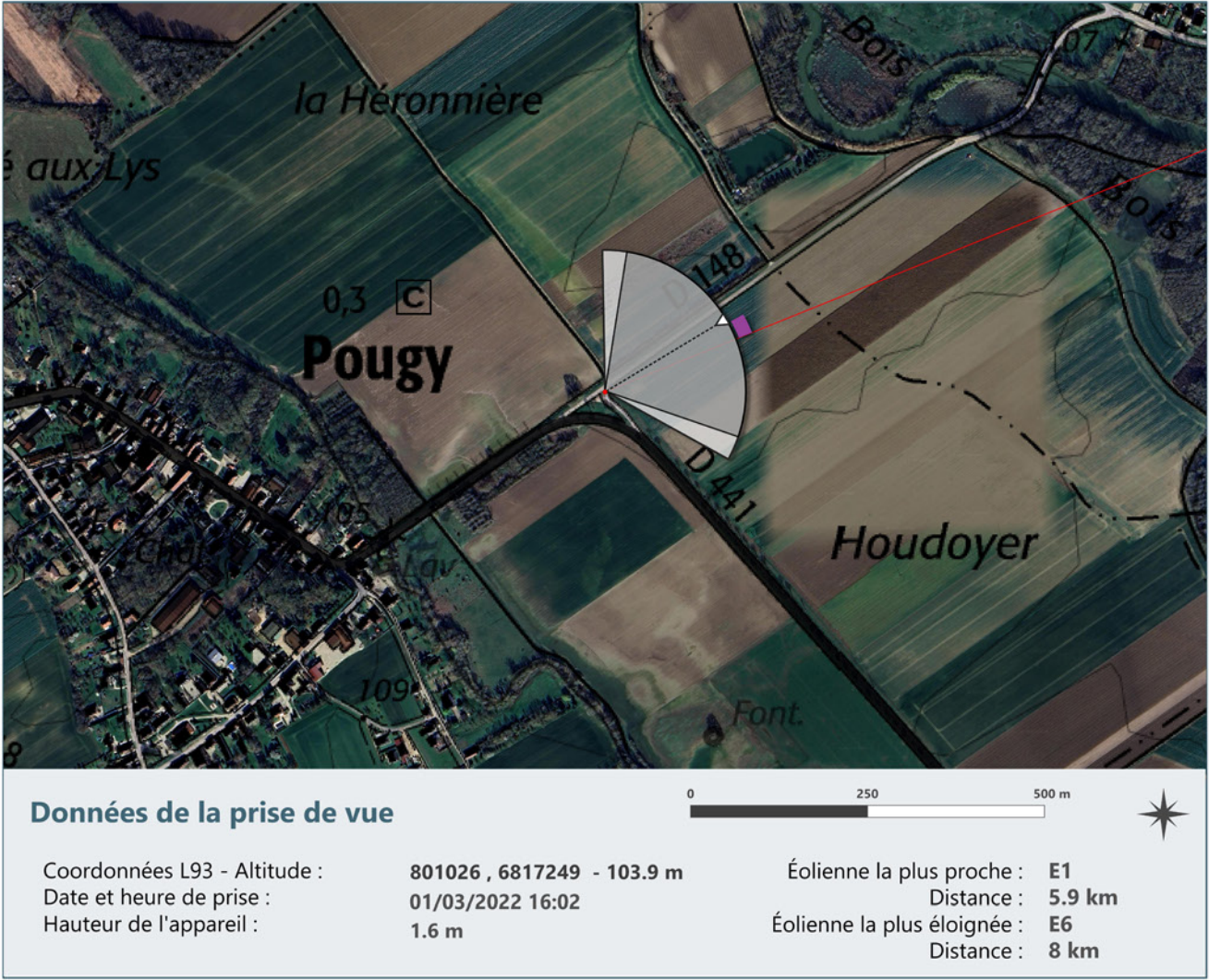
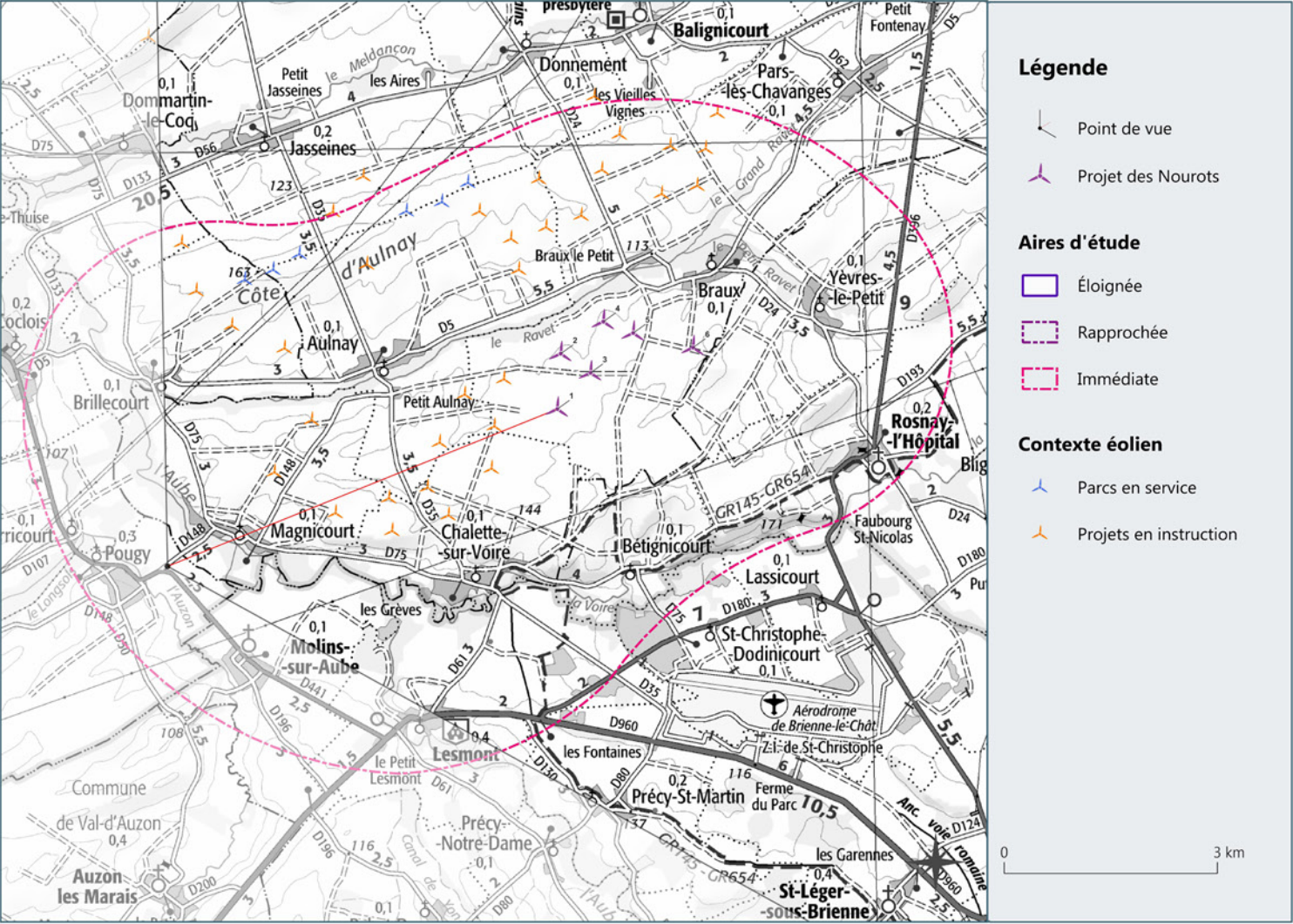


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Vue n°29 - Pougy - au carrefour des D441 et D148, aux abords du bourg

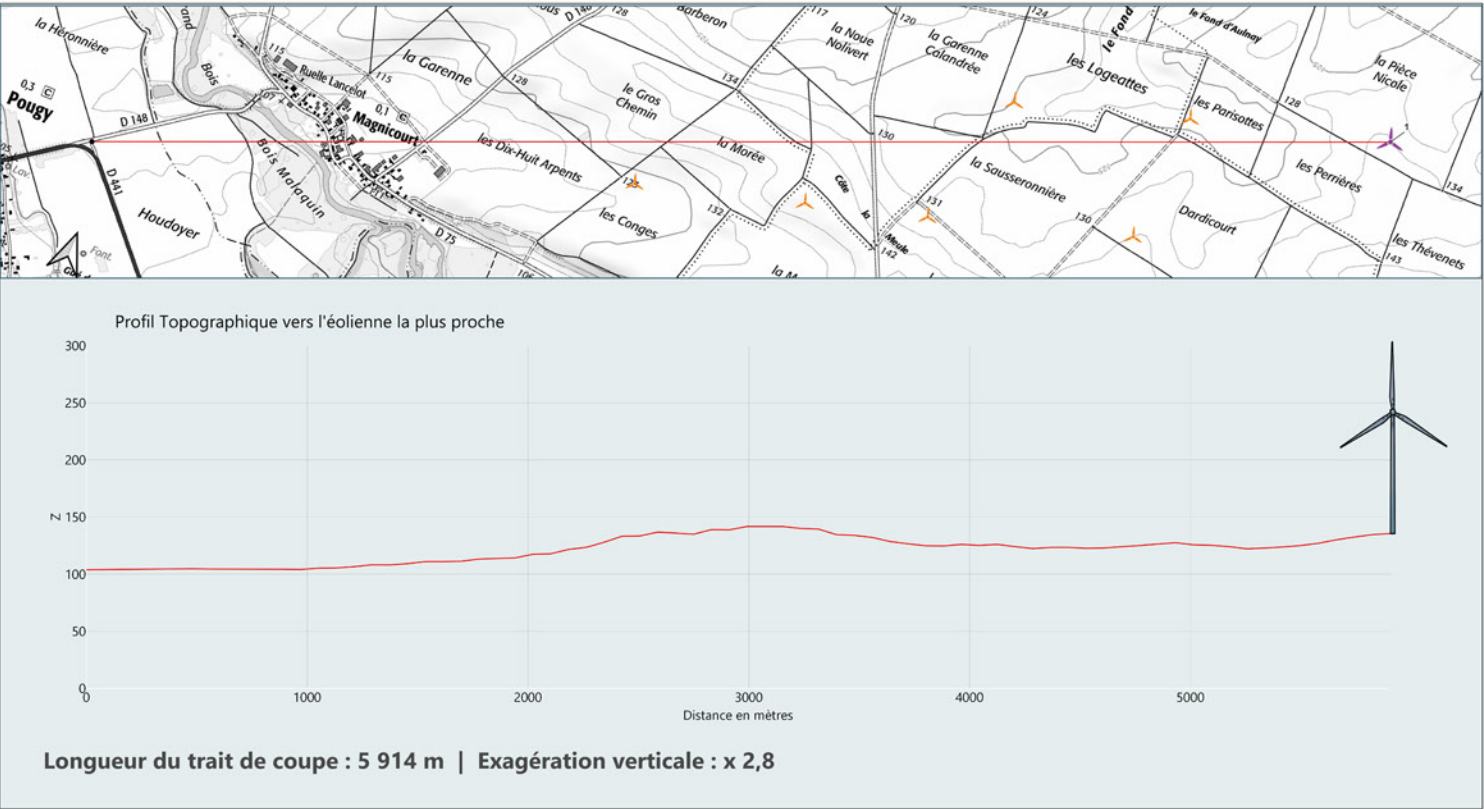
322



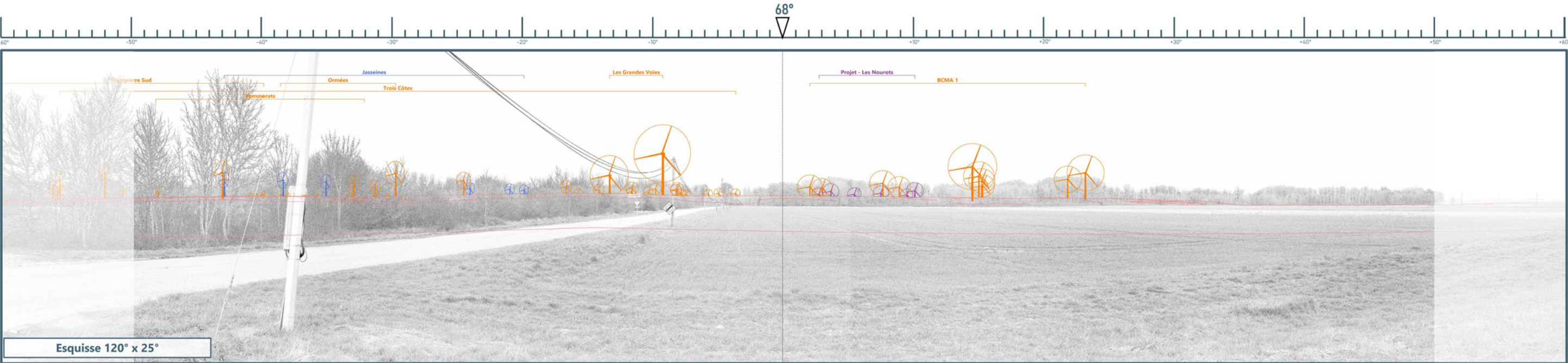
Commentaires paysagers

Depuis les abords du bourg de Pougy à l'ouest de l'aire d'étude immédiate, un paysage agricole se dévoile à travers une vue fermée par la végétation. En effet, à la suite du premier plan uniforme, des cordons de haies jouxtent la D148 à gauche tandis que la masse sombre du Bois de Malaquin ferme l'horizon. Suivant la départementale, des structures de lignes électriques fournissent des éléments verticaux dans cet ensemble agricole. Les pales et le rotor des éoliennes du parc de BCMA sont visibles au-dessus du boisement.

Le projet des Nourots se situe au nord-est du point de vue, derrière le projet BCMA. La totalité du parc éolien des Nourots est dissimulé derrière le bois de Malaquin. L'impact est nul.



Pougy - au carrefour des D441 et D148, aux abords du bourg - Vue n°29





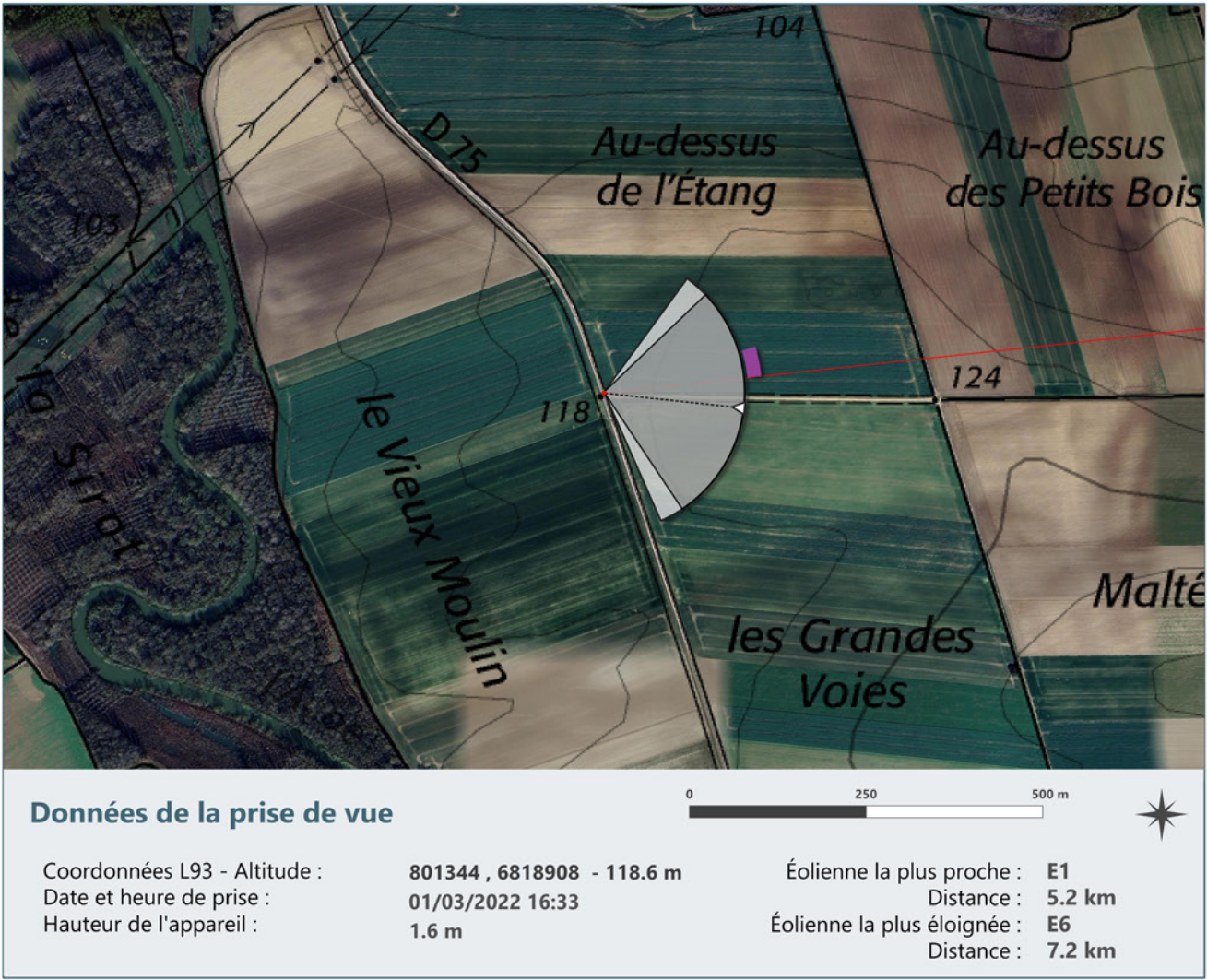
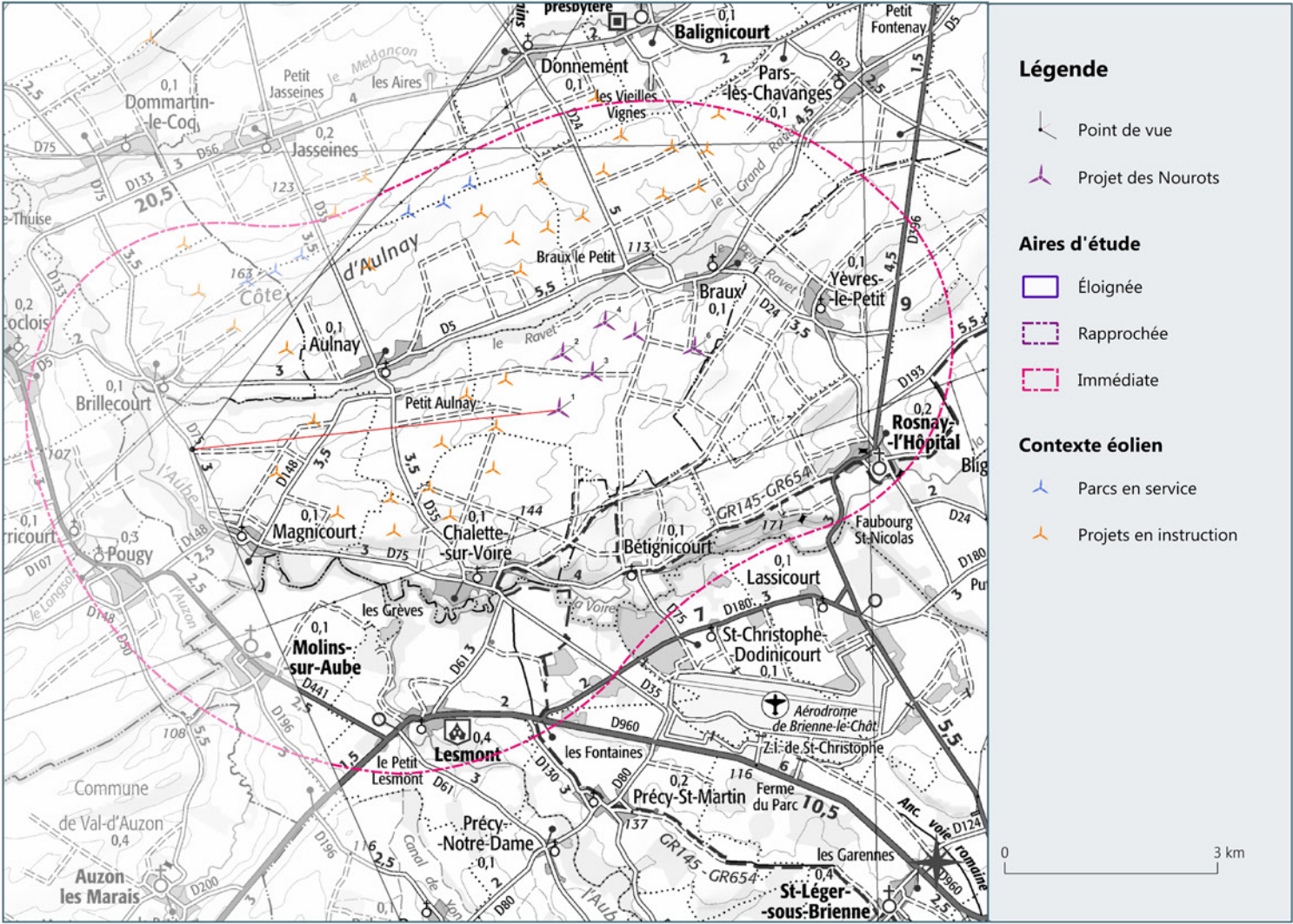
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E4 E2 E5 E3 E6E1



Vue n°30 - Magnicourt - depuis la D75, vue sur le projet

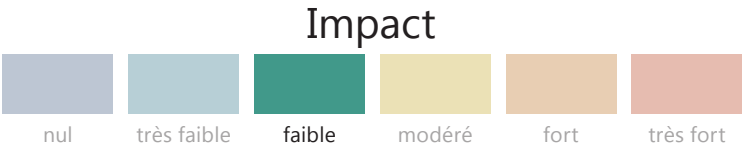
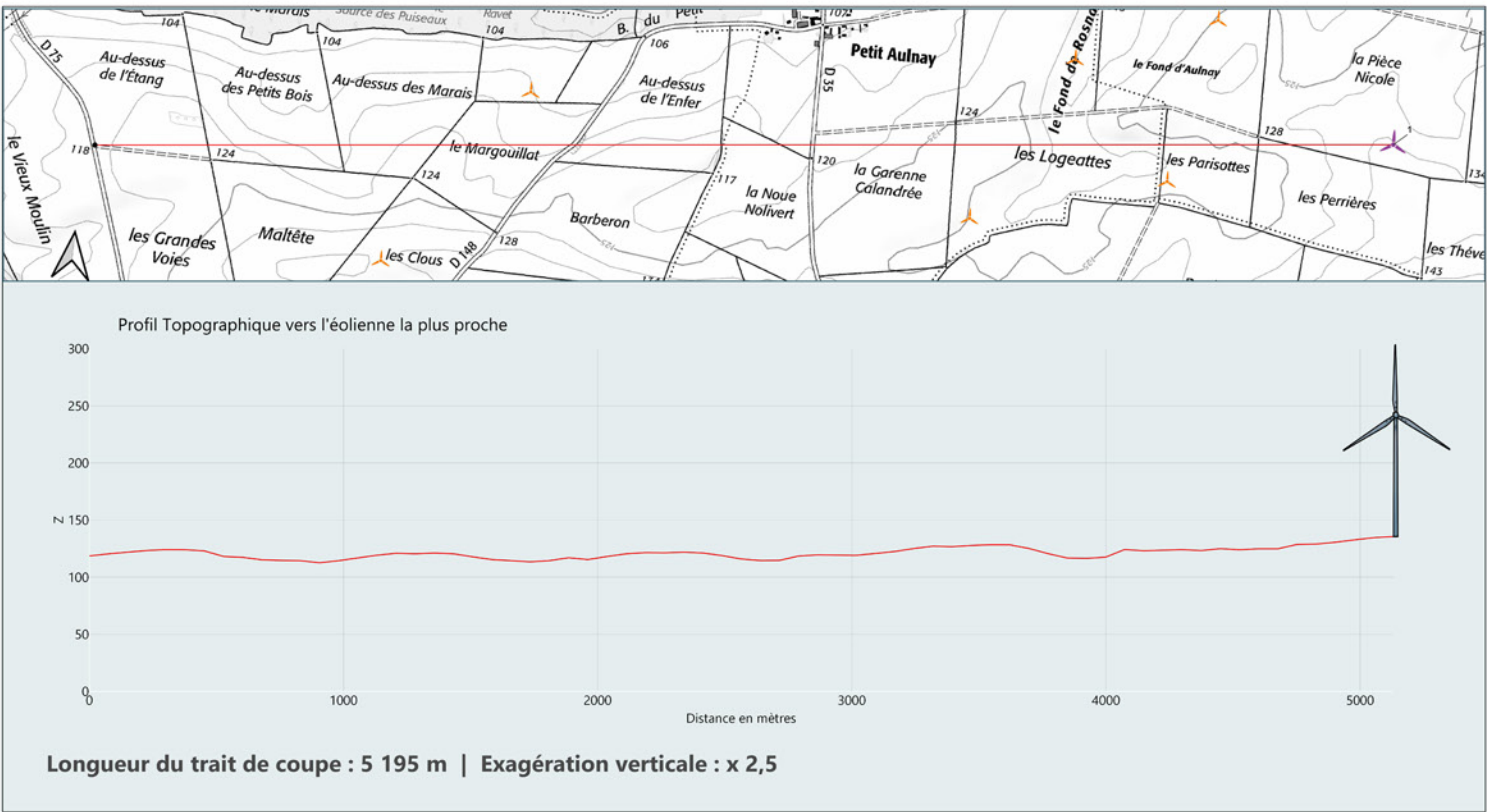
326



Commentaires paysagers

Depuis la D75, le paysage qui s'offre à l'utilisateur est organisé en openfield avec une absence de masques visuels. Le regard porte loin. Les sillons des champs et l'implantation de la petite route font coulisser le regard jusqu'à la ligne d'horizon. Cette dernière est courbe et démontre une légère élévation du relief. Au lointain, à gauche de la vue, quelques petits boisements apportent une faible verticalité dans ce paysage horizontal.

La topographie cache une partie des éoliennes du projet des Nourots. Seuls les pales et le rotor sont visibles au loin. La taille apparente des éoliennes est réduite en raison de la distance. Le parc se rajoute au motif éolien initié par le projet BCMA. L'impact est faible.



Magnicourt - depuis la D75, vue sur le projet - Vue n°30





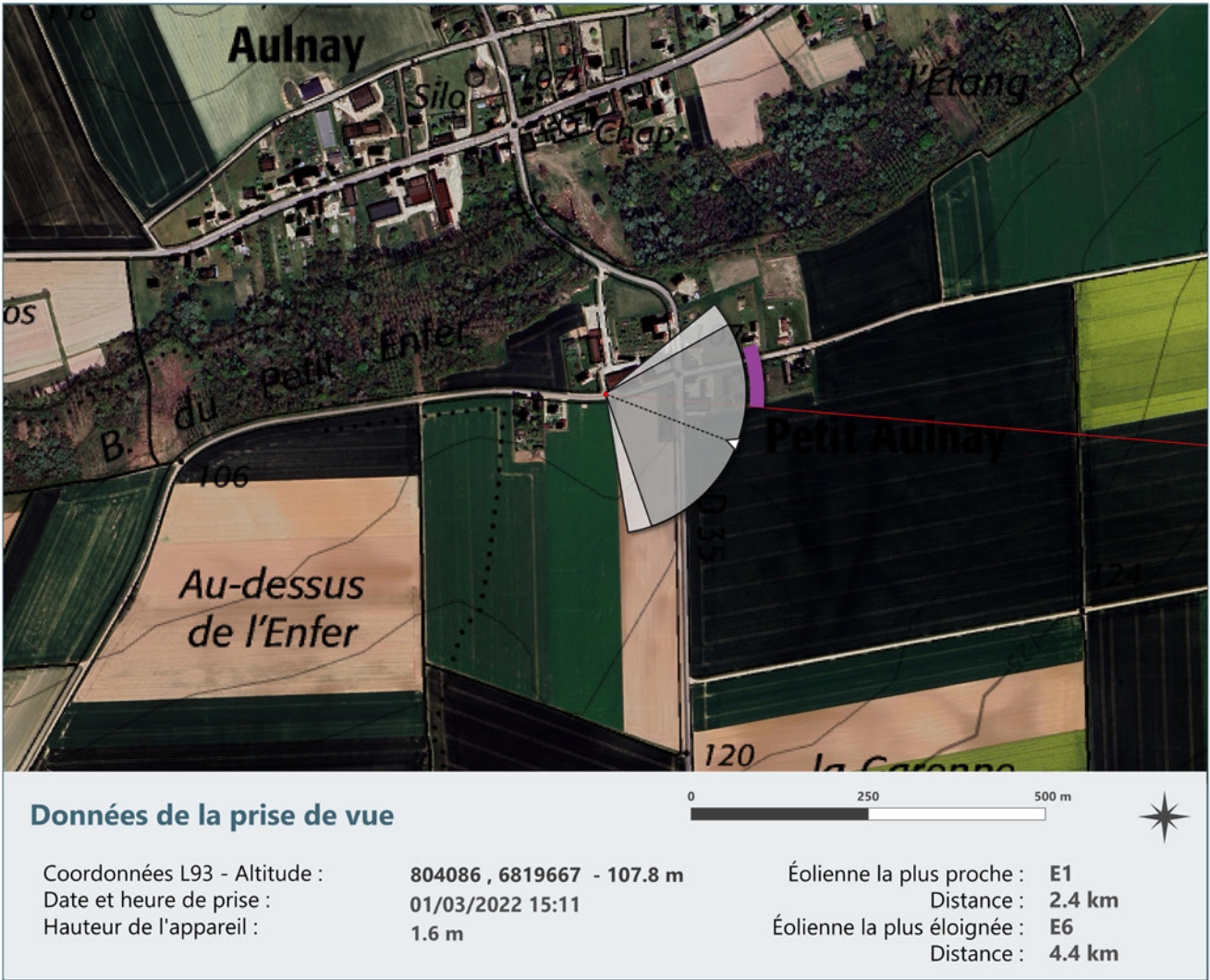
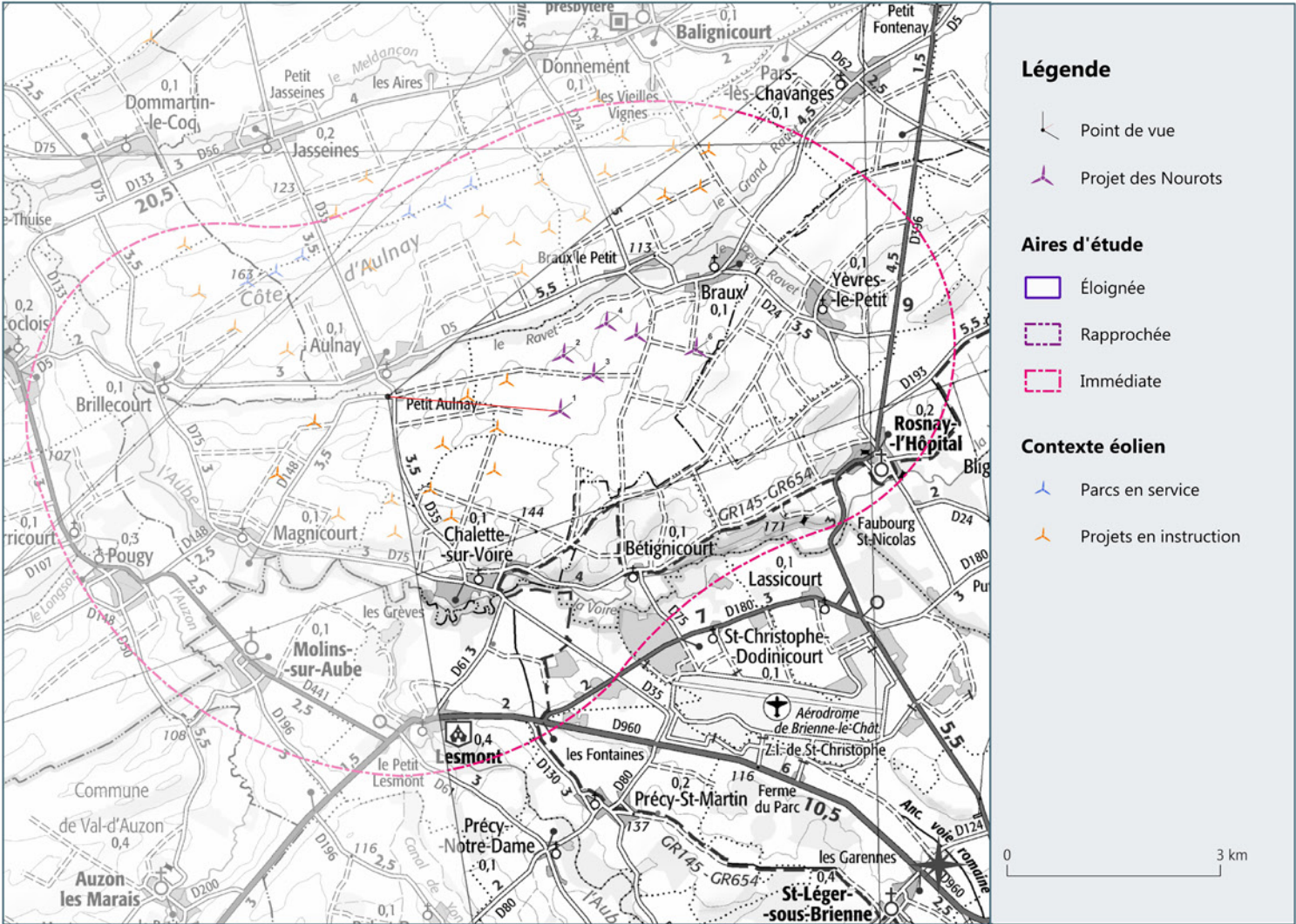
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°31 - Aulnay - depuis le cœur du hameau du Petit-Aulnay

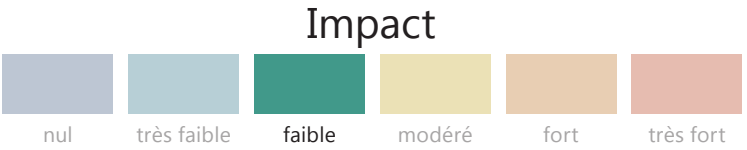
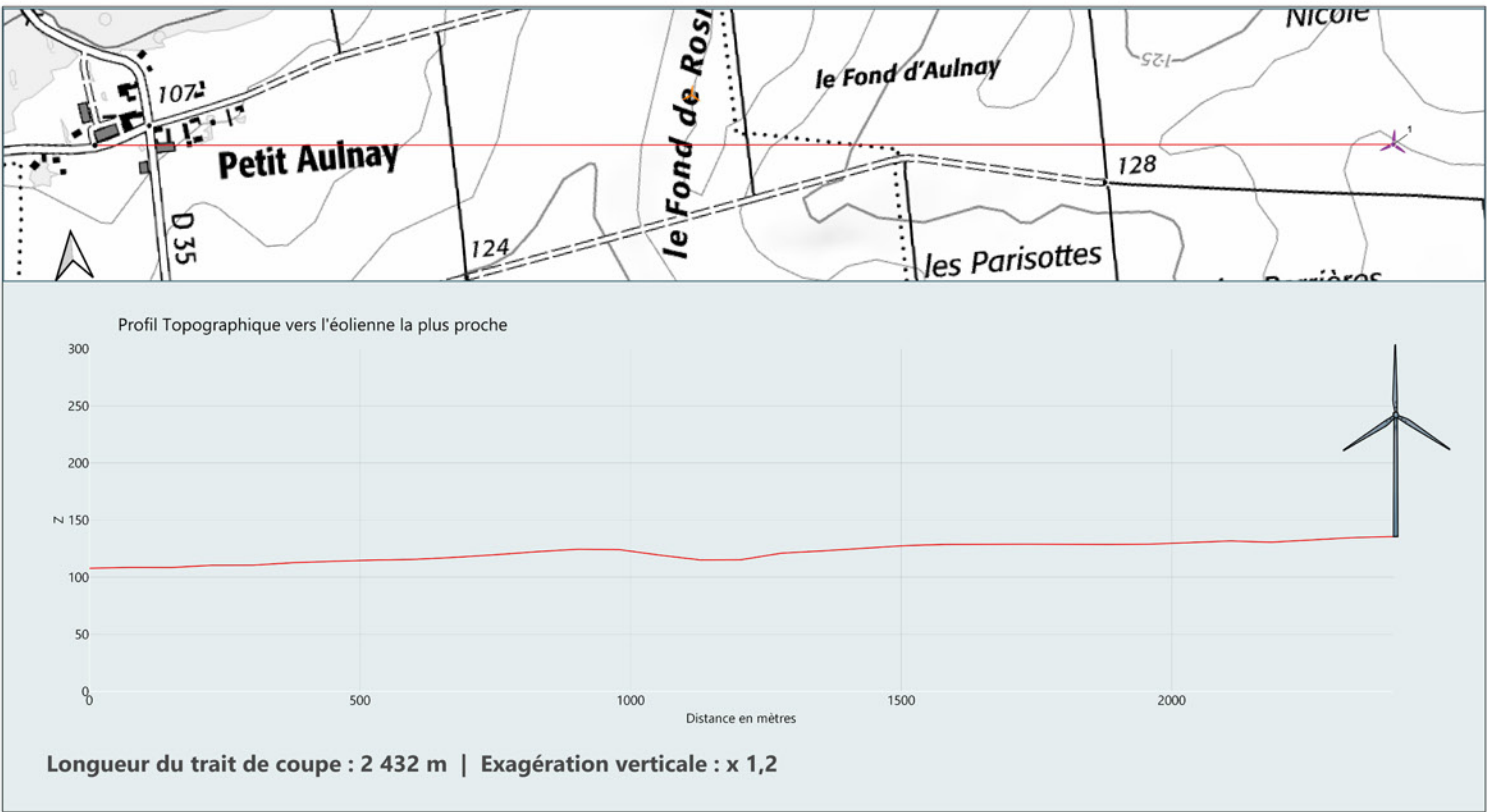
330



Commentaires paysagers

A l'ouest du projet éolien des Nourots, le hameau du Petit Aulnay se situe à l'avant des boisements entourant le cours d'eau du Ravet. Depuis ce point, l'observateur découvre les vastes espaces ouverts, dominés par les parcelles cultivées qui s'étendent à perte de vue. L'implantation lâche du hameau permet des vues ouvertes sur le grand paysage.

Le futur projet des Nourots s'implante à l'arrière du bâti. Seules 2 éoliennes sur 6 sont visibles dans la perspective de la route. Les autres éoliennes sont dissimulées par les masques visuels que constituent les habitations, les bâtiments agricoles et les arbres. Les deux éoliennes visibles viennent prolonger le motif éolien initié par le projet BCMA. Leur taille apparente est réduite par rapport à ce dernier, car se situant derrière. Les deux éoliennes se mêlent aux éléments verticaux déjà présents : des pylônes électriques. L'impact est faible.



Aulnay - depuis le cœur du hameau du Petit-Aulnay - Vue n°31





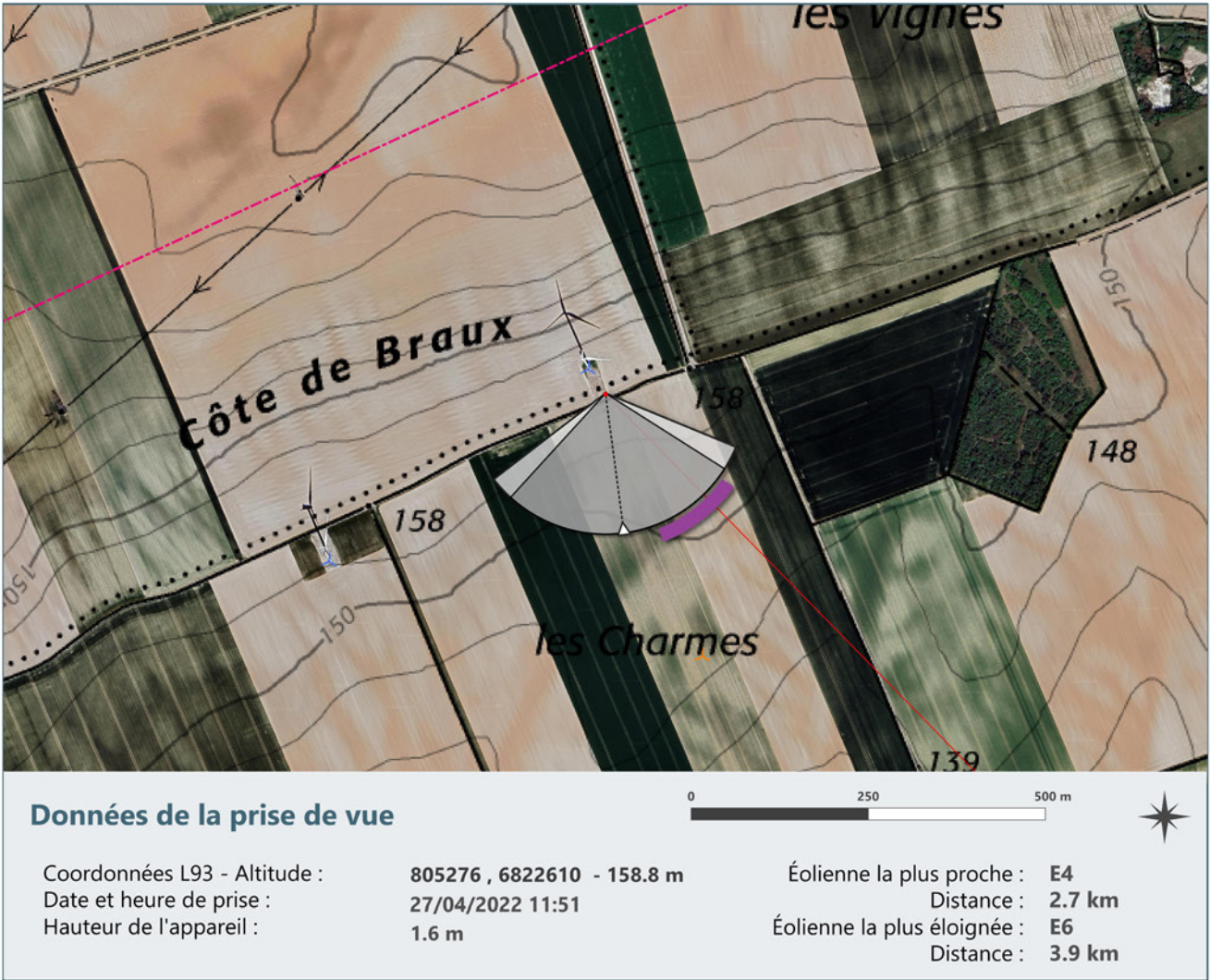
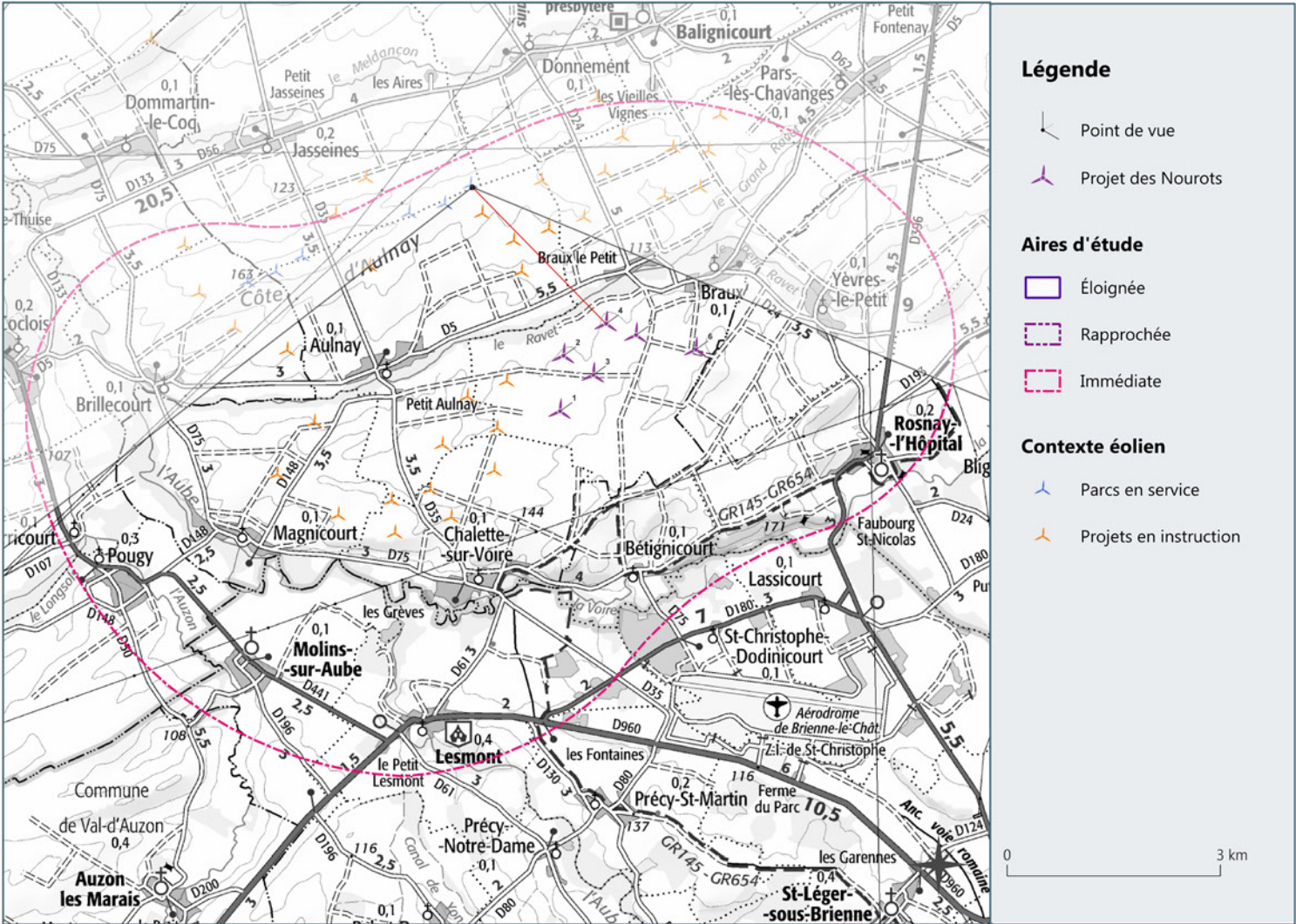
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°32 - Aulnay - depuis la côte de Braux et le parc éolien de Jasseines

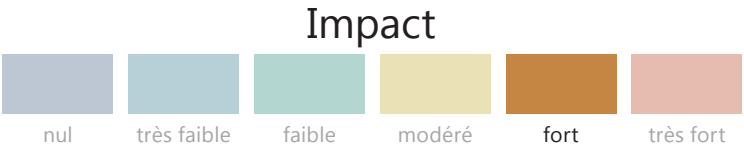
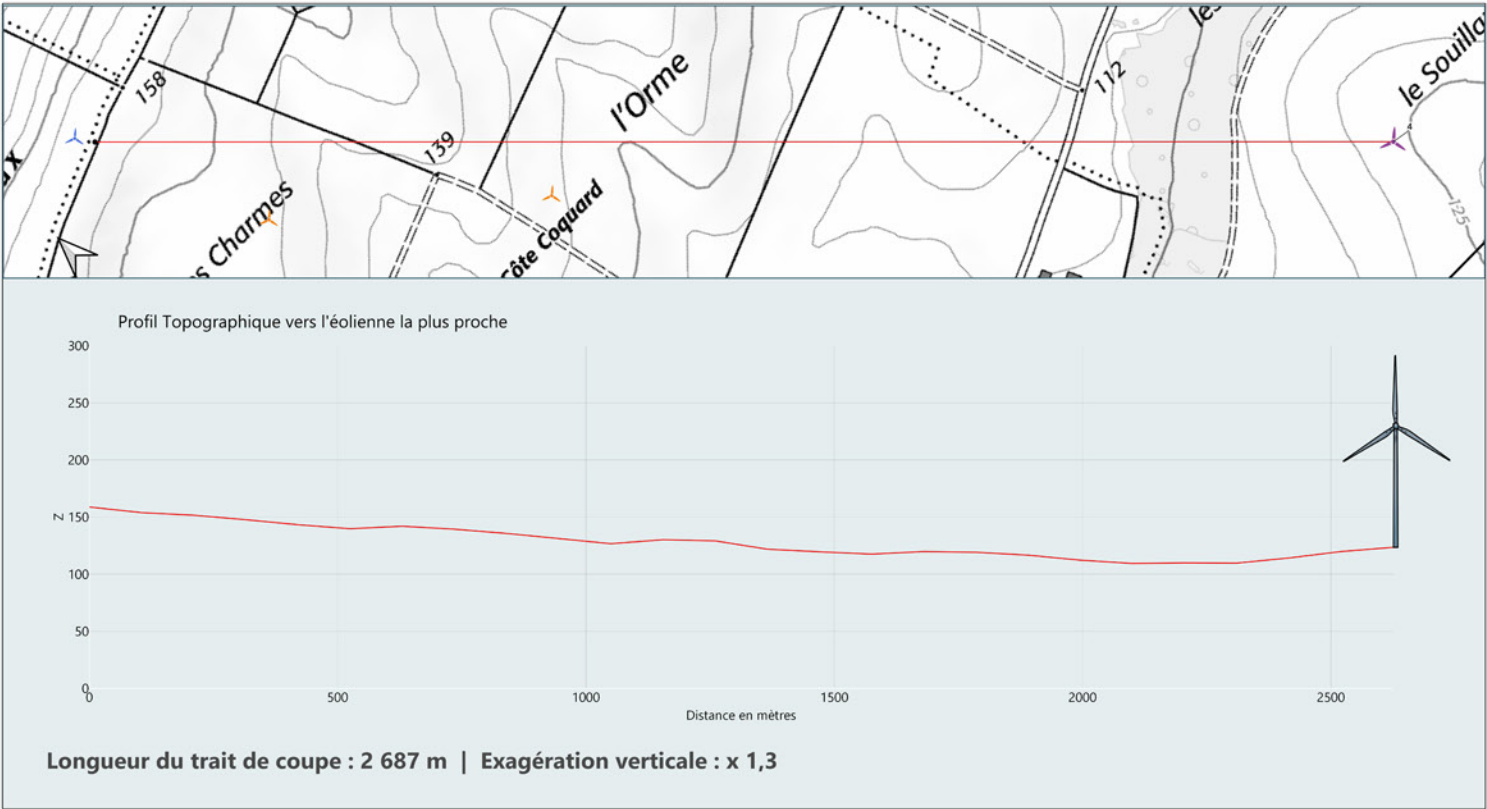
334



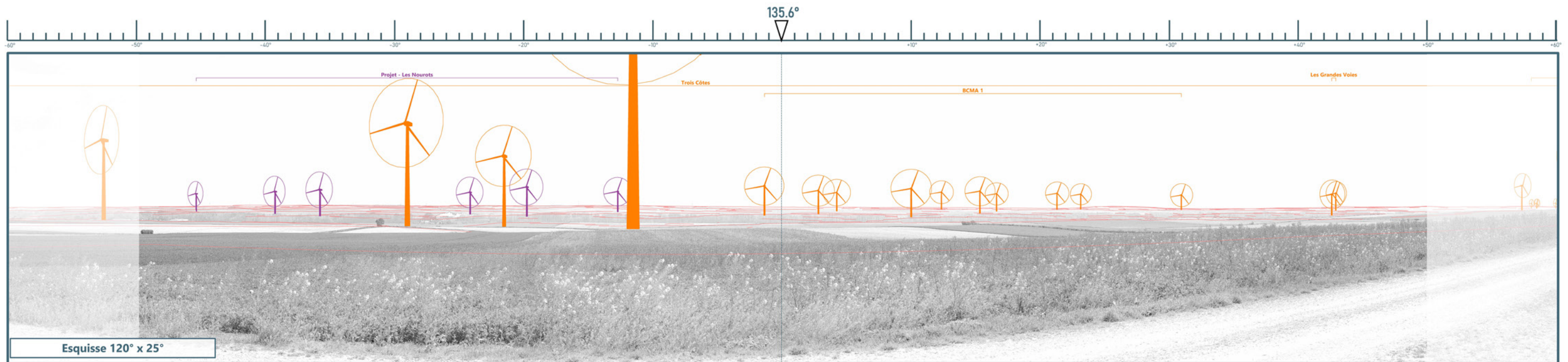
Commentaires paysagers

Depuis la Côte de Braux, la position en hauteur permet une visibilité lointaine et ouverte sur le vallon du Ravet. Le point de vue illustre la vue depuis le parc éolien de Jasseines.

La position en hauteur de ce point de vue rend perceptible l'intégralité du parc éolien des Nourts situé au sud-est. En effet, les six machines du projet apparaissent sur la ligne d'horizon à gauche de la vue, dans le prolongement du projet BCMA. Si leur taille apparente se révèle moindre que celle des éoliennes du parc des Trois Côtes, elle reste relativement prégnante vis-à-vis des grandes lignes du paysage. Le bas des mats est dissimulé par la végétation. Il existe une intervisibilité entre le parc des Nourts et celui de Jasseines. L'impact est fort.



Aulnay - depuis la côte de Braux et le parc éolien de Jasseines - Vue n°32



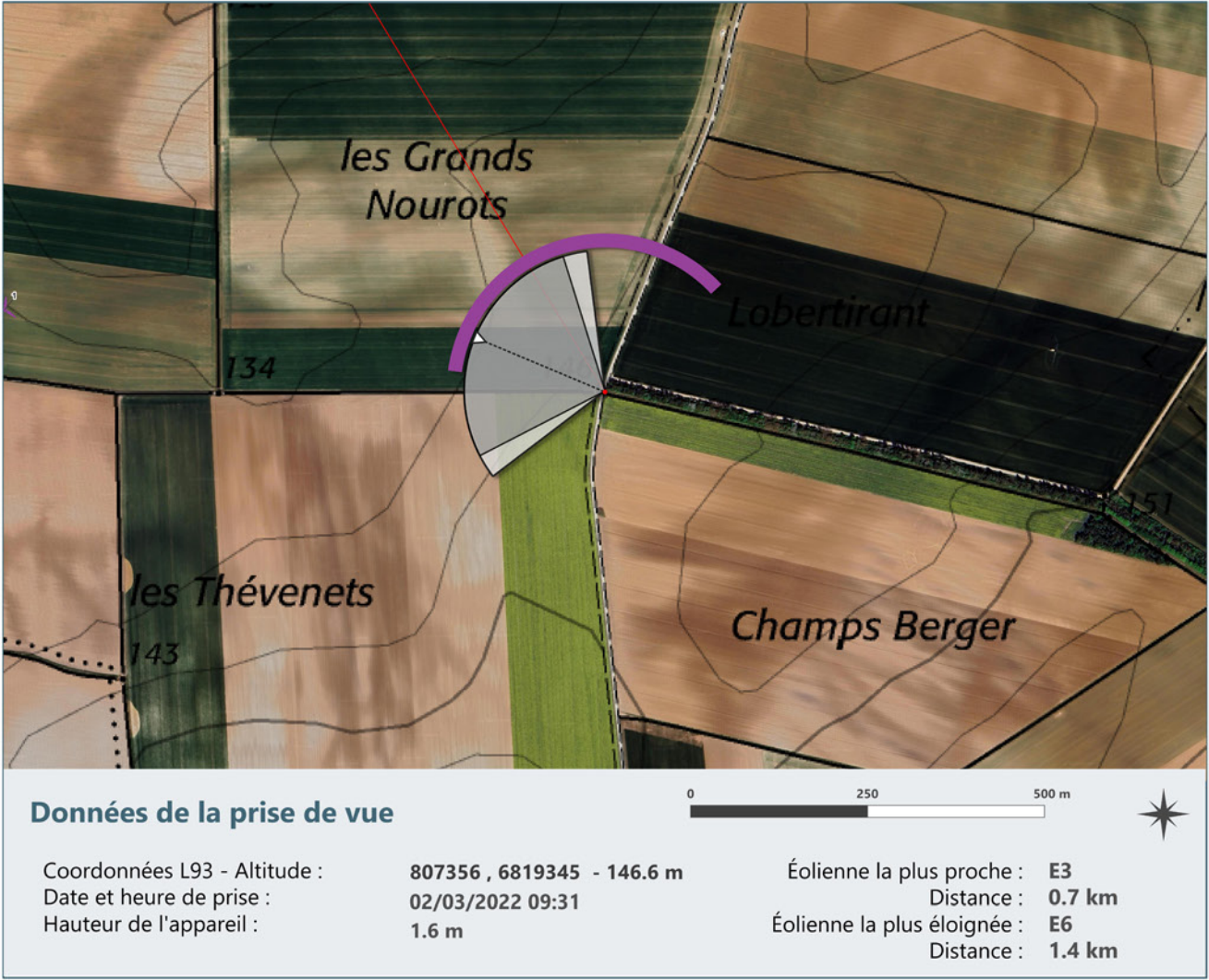
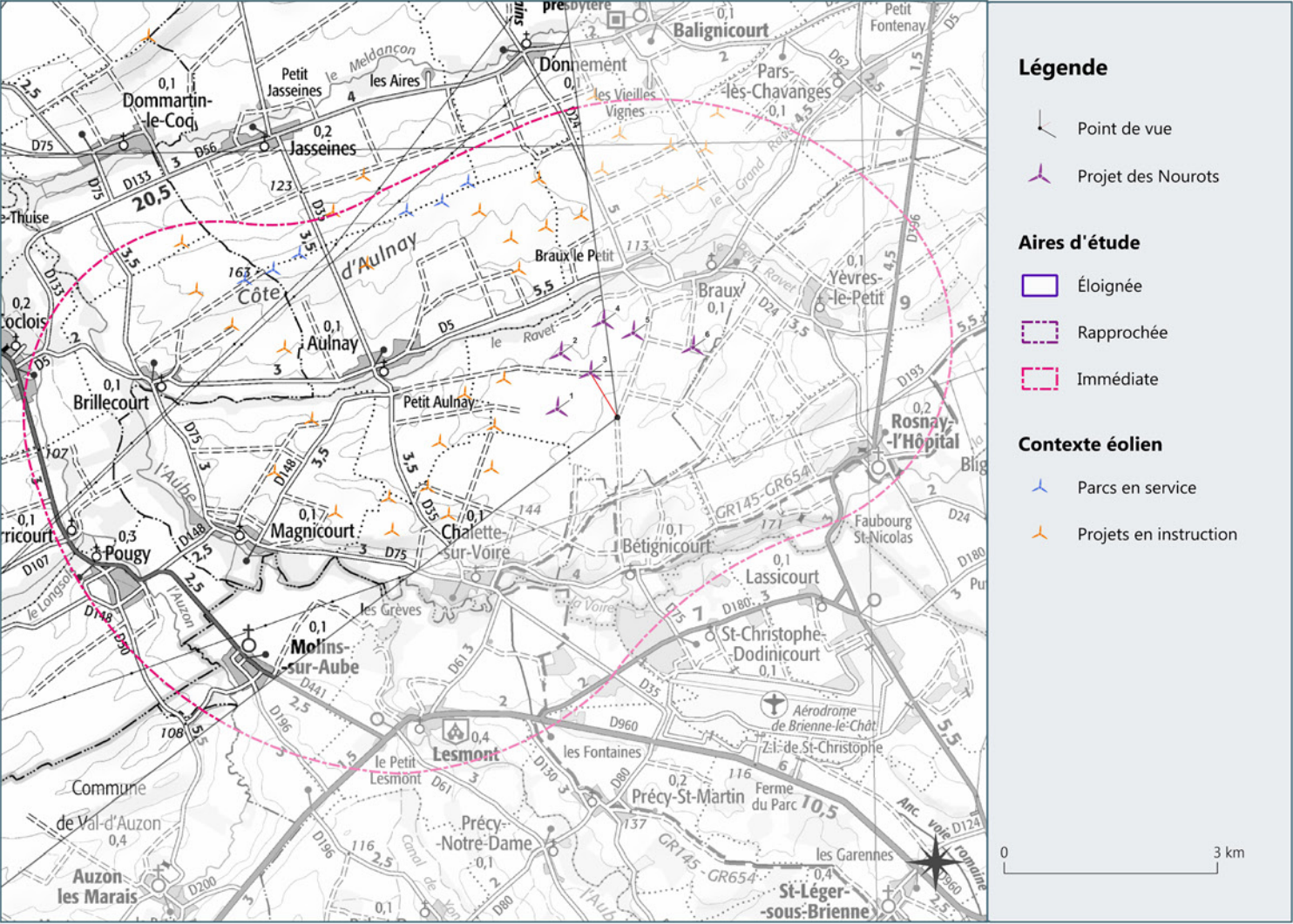


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

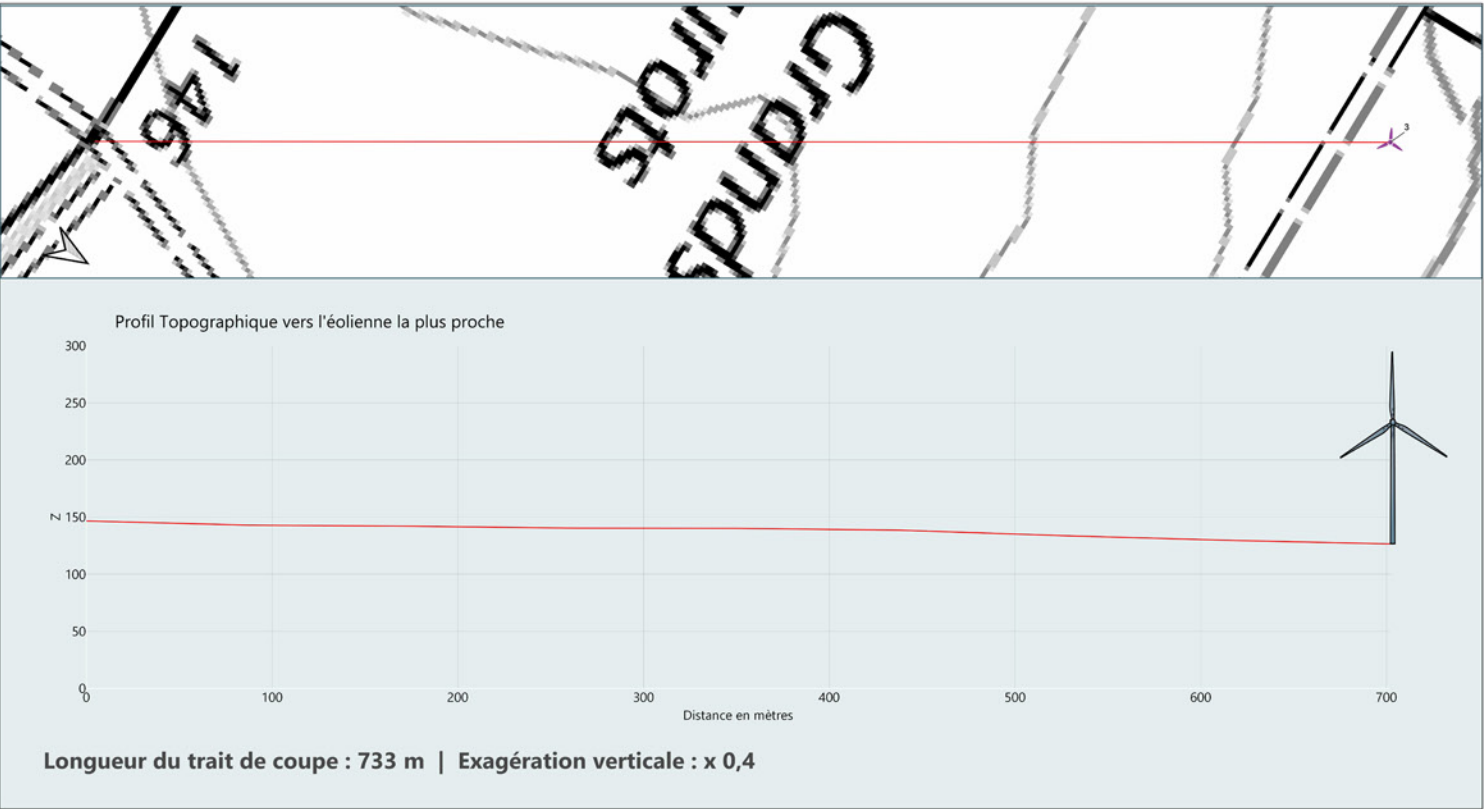
Vue n°33-A - Braux - depuis le lieu-dit du Champs Berger



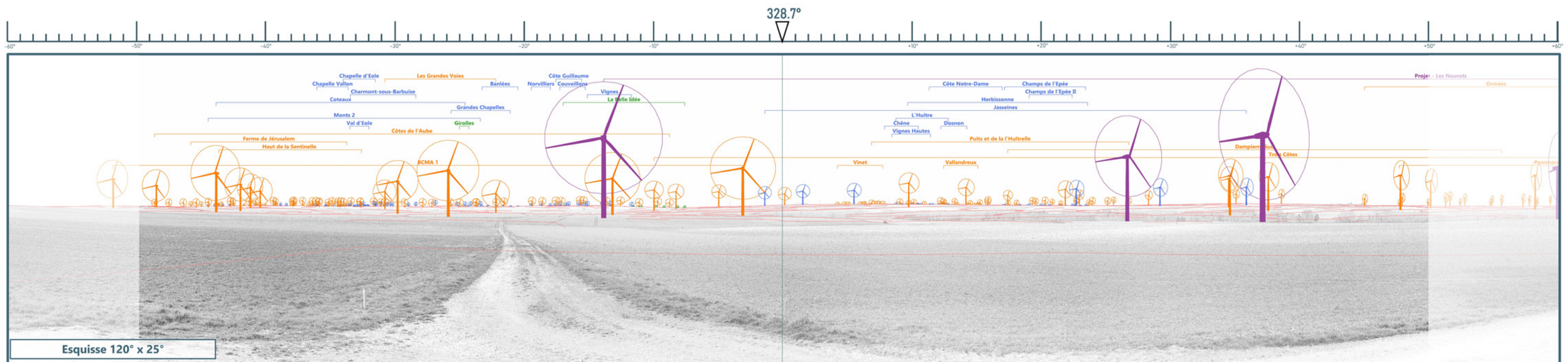
Commentaires paysagers

Situé sur un relief de côte, le lieu-dit du Champs Berger offre une vue imprenable sur le paysage environnant. En effet, le regard porte loin sur les plaines ouvertes légèrement ondulées de la Champagne Crayeuse. De ce point de vue, l'observateur dispose d'une vue franche sur les 6 éoliennes du parc de Jasseines.

Les six éoliennes du projet des Nourots se placent à l'avant-plan et sont naturellement très présentes visuellement, sauf la E6 dissimulée derrière la haie végétale. Elles se rajoutent au motif éolien déjà prégnant dans le paysage. Toutefois, le choix d'implantation permet de garantir une intégration cohérente avec le paysage environnant. La géométrie régulière du parc est adaptée aux grands paysages. L'impact est très fort.



Braux - depuis le lieu-dit du Champs Berger - Vue n°33





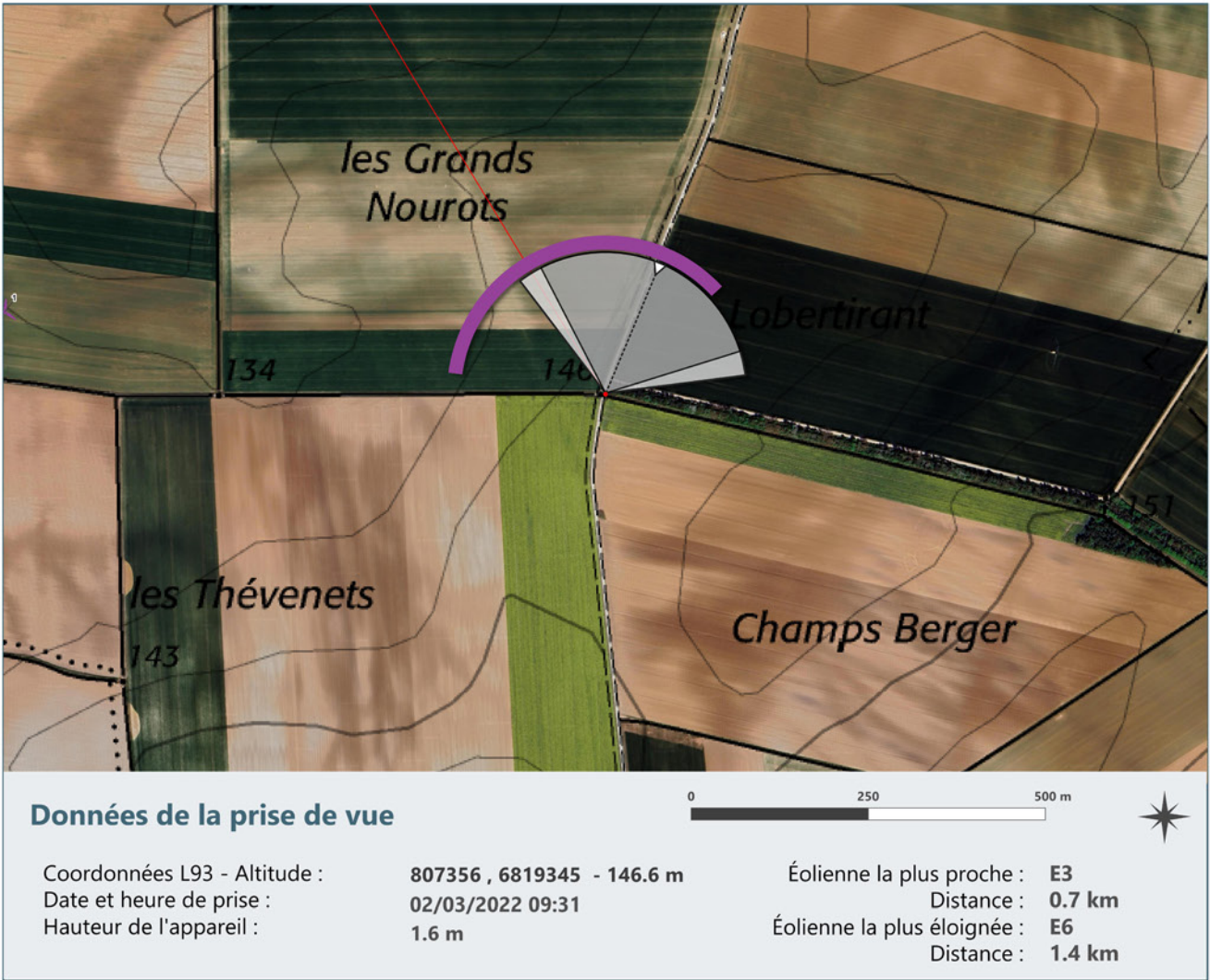
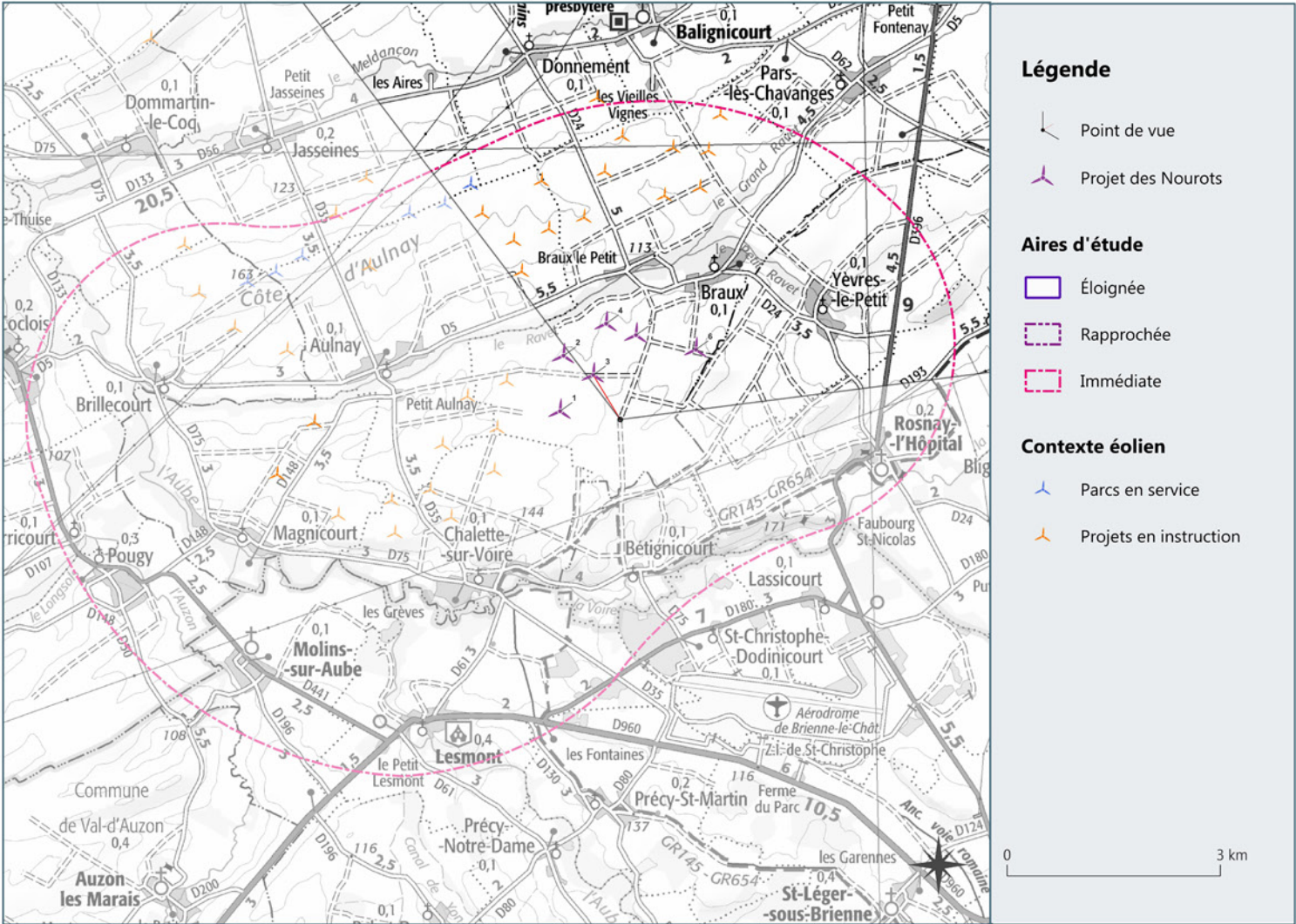
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°33-B - Braux - depuis le lieu-dit du Champs Berger

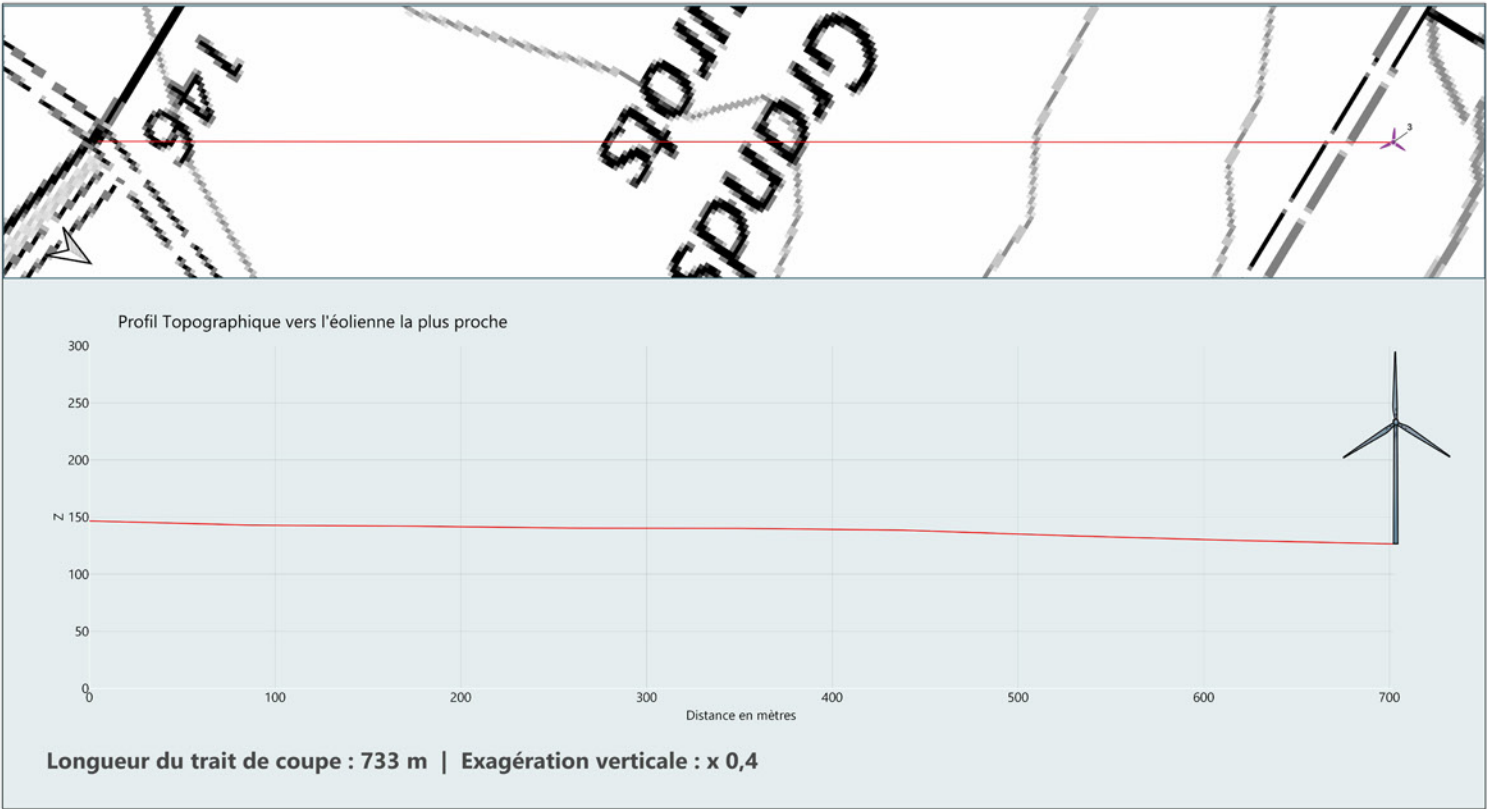
342



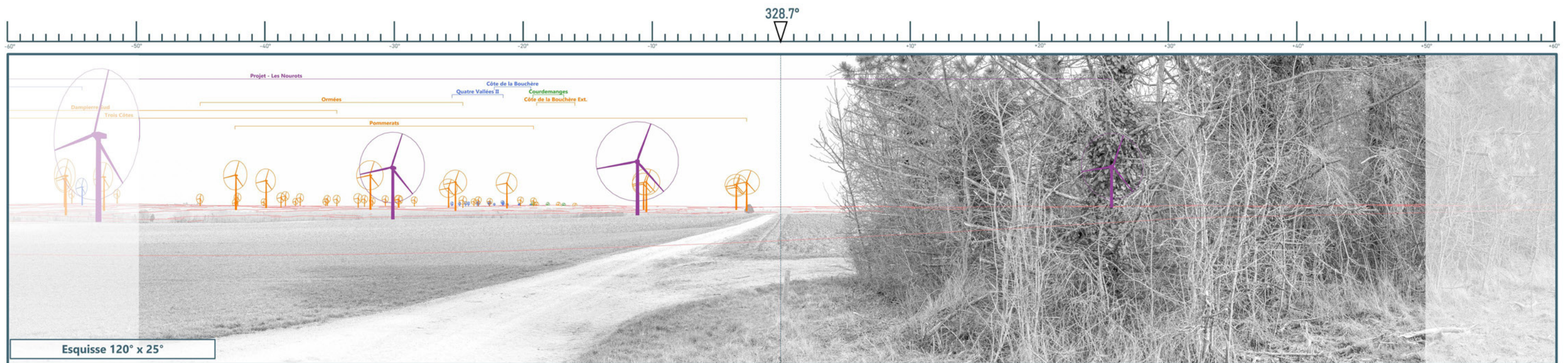
Commentaires paysagers

Situé sur un relief de côte, le lieu-dit du Champs Berger offre une vue imprenable sur le paysage environnant. En effet, le regard porte loin sur les plaines ouvertes légèrement ondulées de la Champagne Crayeuse. De ce point de vue, l'observateur dispose d'une vue franche sur les 6 éoliennes du parc de Jasseines.

Les six éoliennes du projet des Nourots se placent à l'avant-plan et sont naturellement très présentes visuellement, sauf la E6 dissimulée derrière la haie végétale. Elles se rajoutent au motif éolien déjà prégnant dans le paysage. Toutefois, le choix d'implantation permet de garantir une intégration cohérente avec le paysage environnant. La géométrie régulière du parc est adaptée aux grands paysages. L'impact est très fort.



Braux - depuis le lieu-dit du Champs Berger - Vue n°33





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

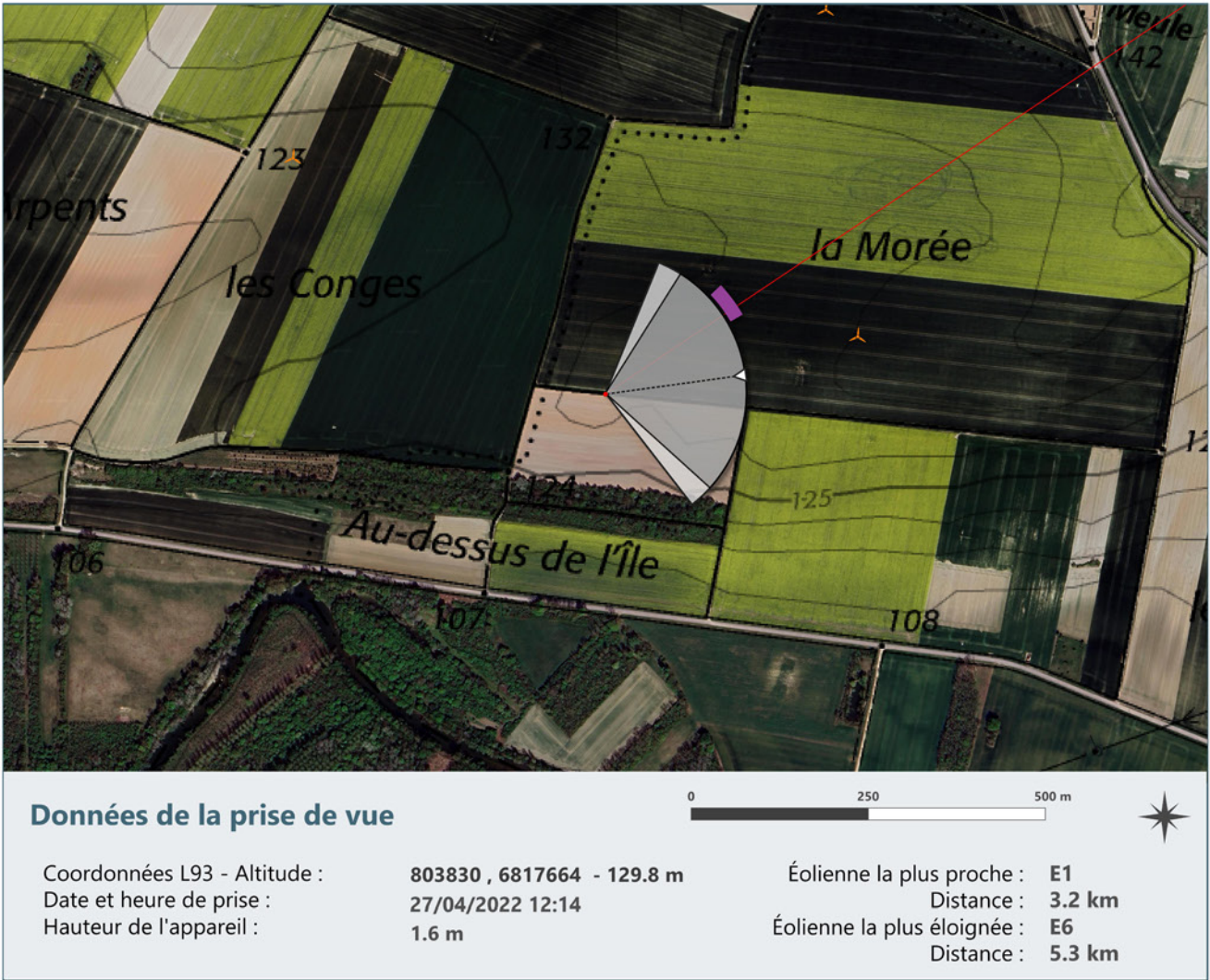
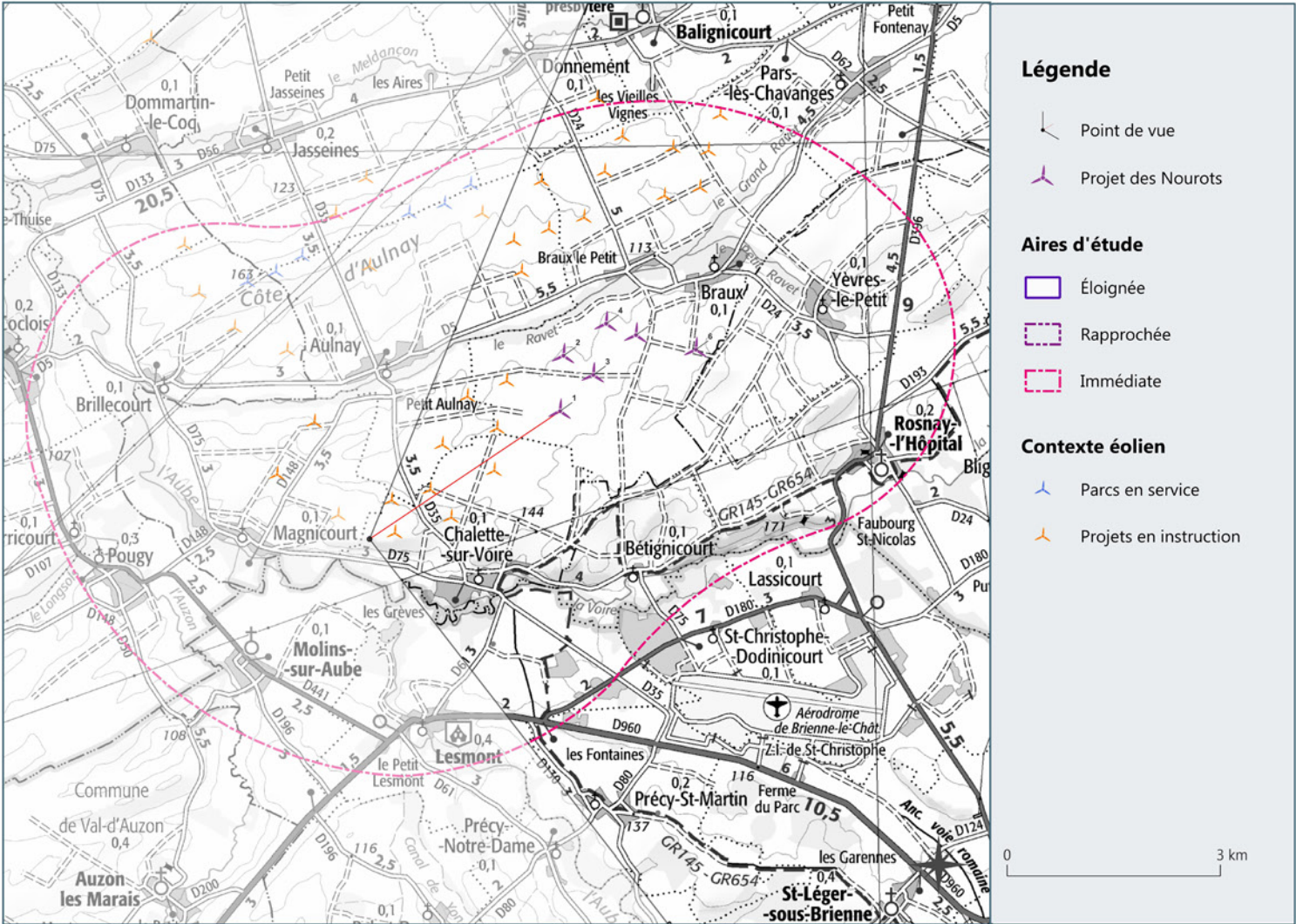
E6



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°34 - Chalette-sur-Voire - depuis le sentier des Libellules

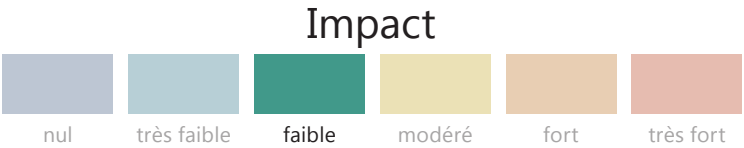
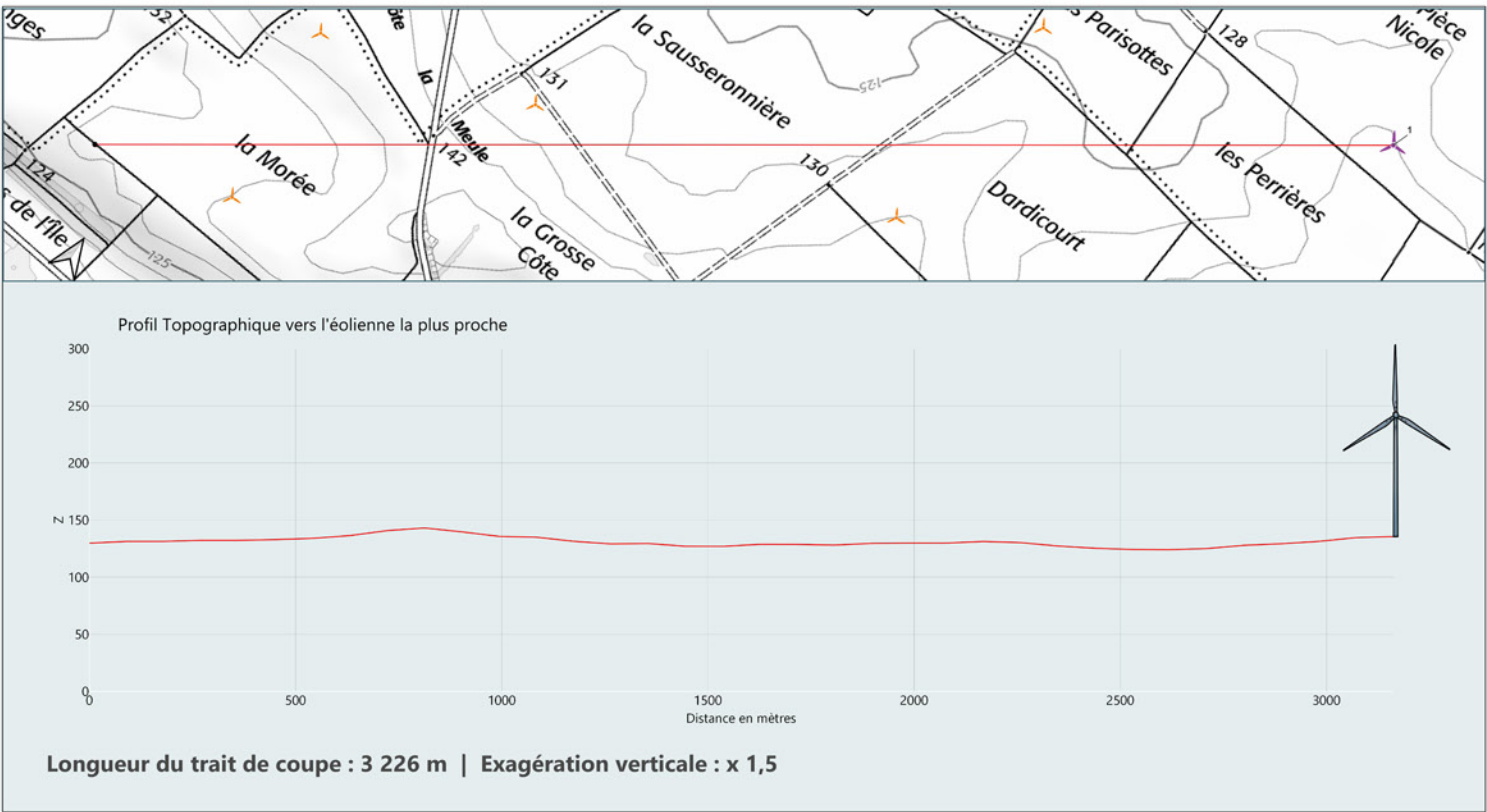
346



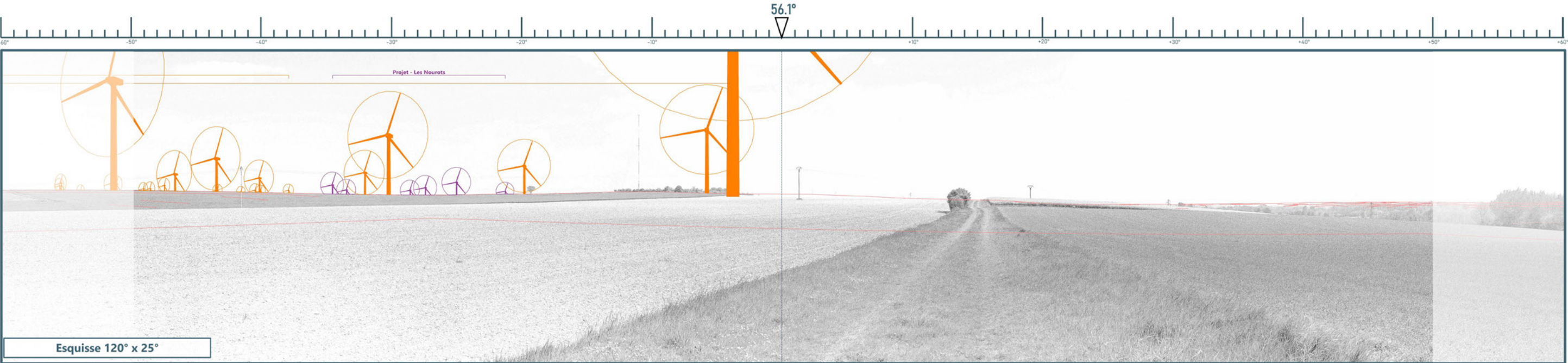
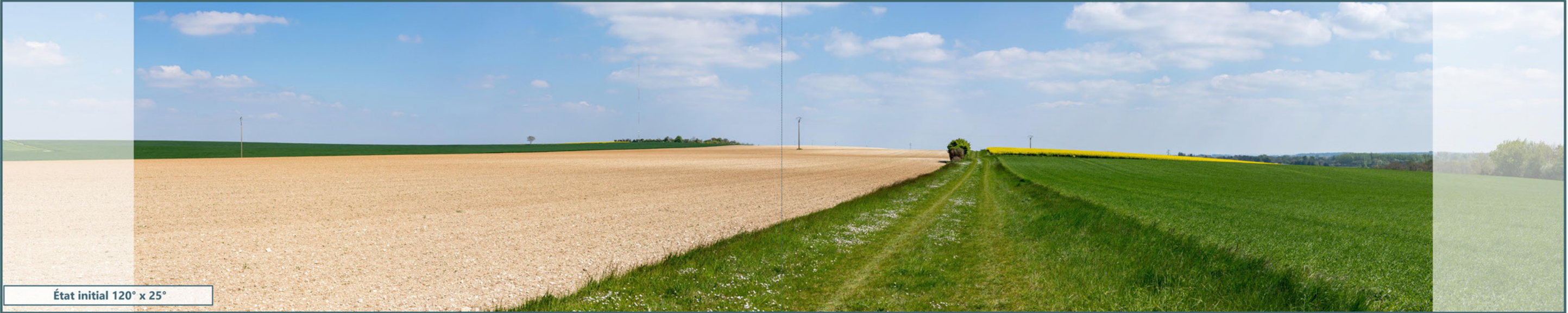
Commentaires paysagers

Depuis ce point de vue sur le sentier des Libellules, le regard porte sur le relief de la côte de la Meule et s'ouvre à droite sur la vallée de la Voire. La côte est recouverte de larges champs d'openfields, rythmés très ponctuellement par des bosquets. Le motif éolien est déjà présent à l'horizon avec les 6 éoliennes visibles du parc de Jasseines.

Les six éoliennes du projet sont visibles. Toutefois, leur position à l'arrière des ondulations du relief ne permet de percevoir que les pales et les rotors. Le projet s'insère dans un motif éolien présent, avec le projet BCMA en premier-plan. La taille apparente des éoliennes du projet des Nourots est réduite par rapport à celle du projet BCMA, et ne dépasse pas les autres éléments verticaux présents : pylônes électriques. L'impact est faible.



Chalette-sur-Voire - depuis le sentier des Libellules - Vue n°34





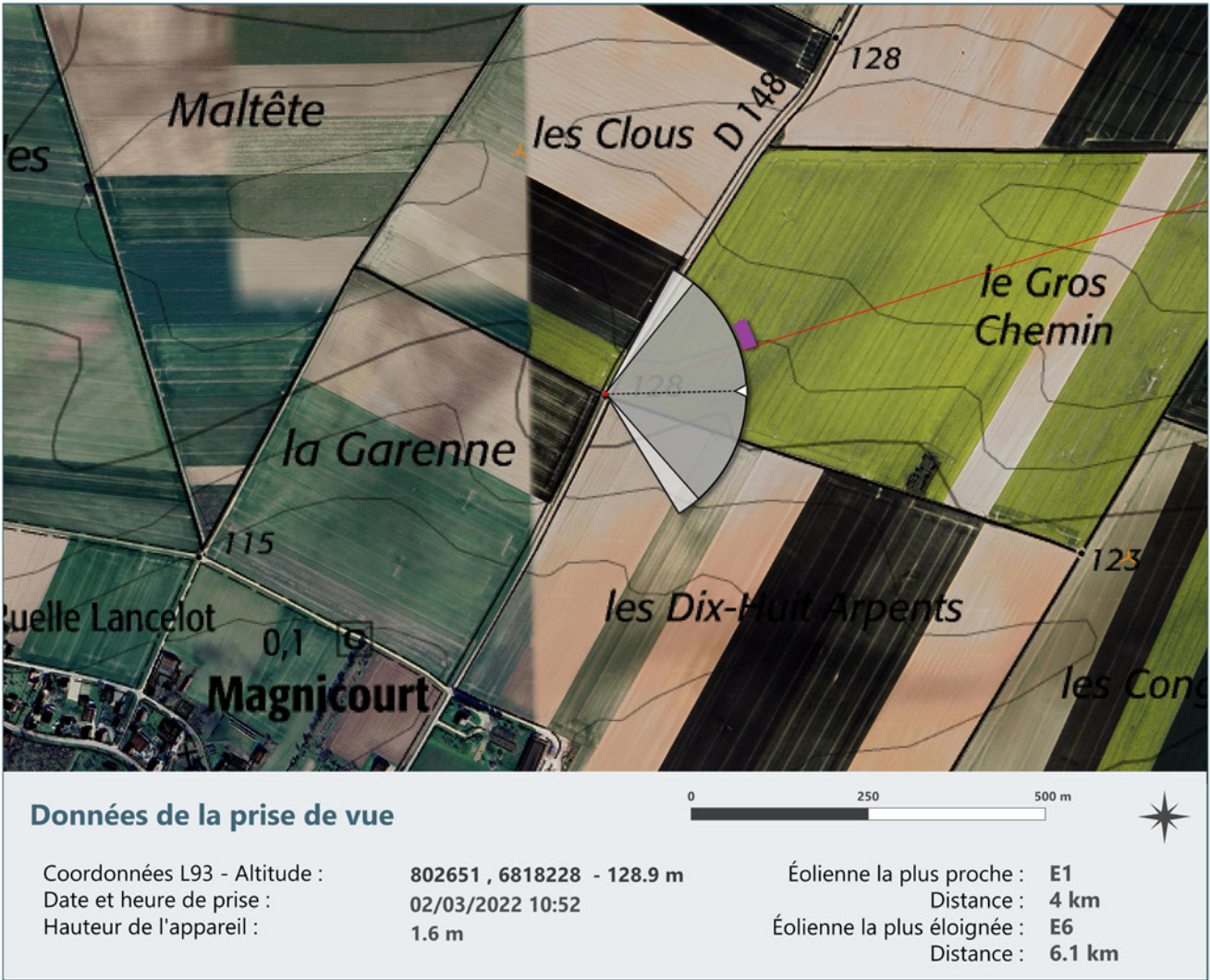
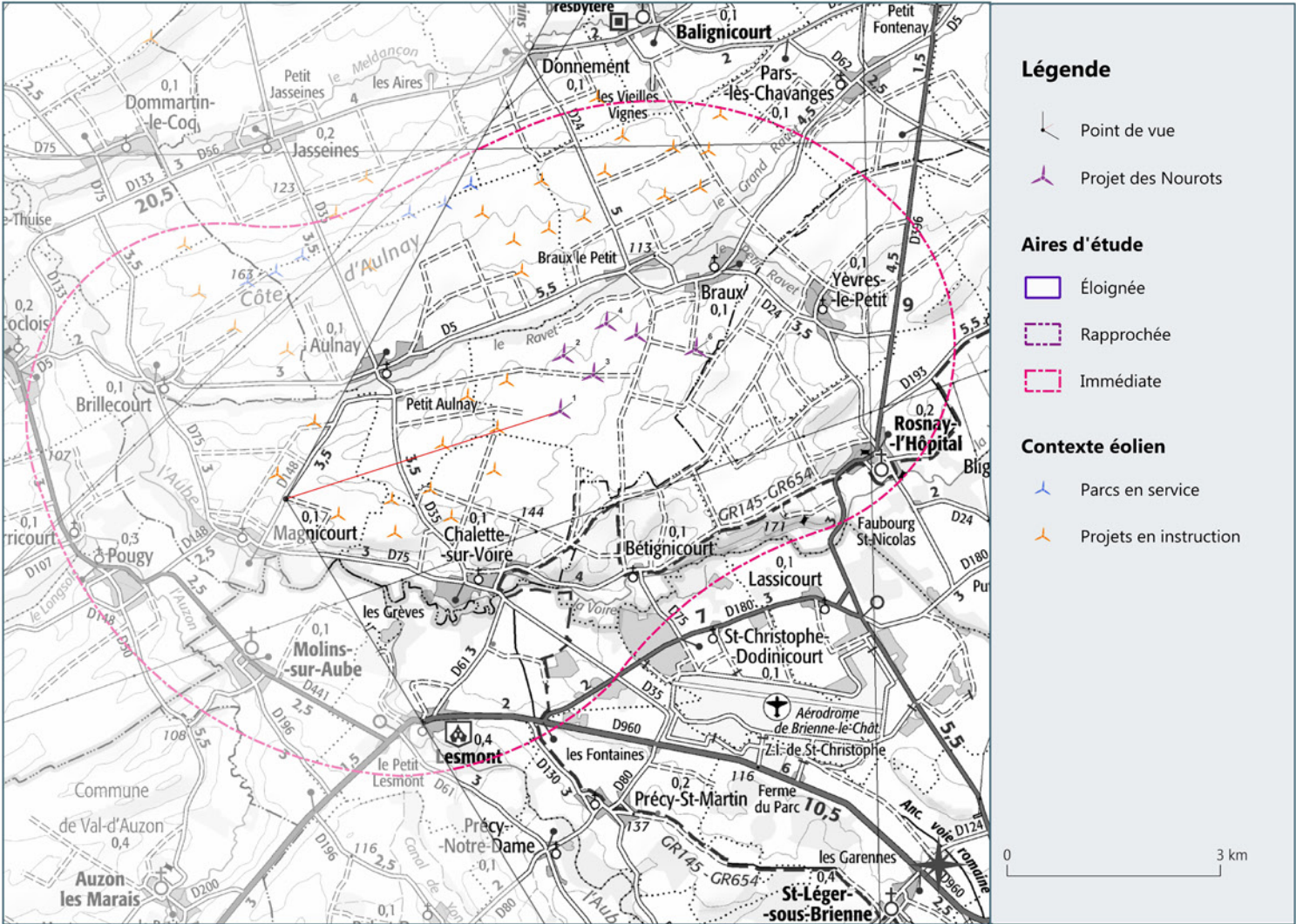
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°35 - Magnicourt - depuis la D148

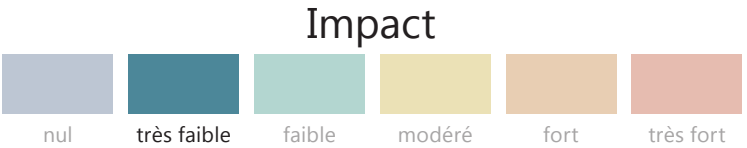
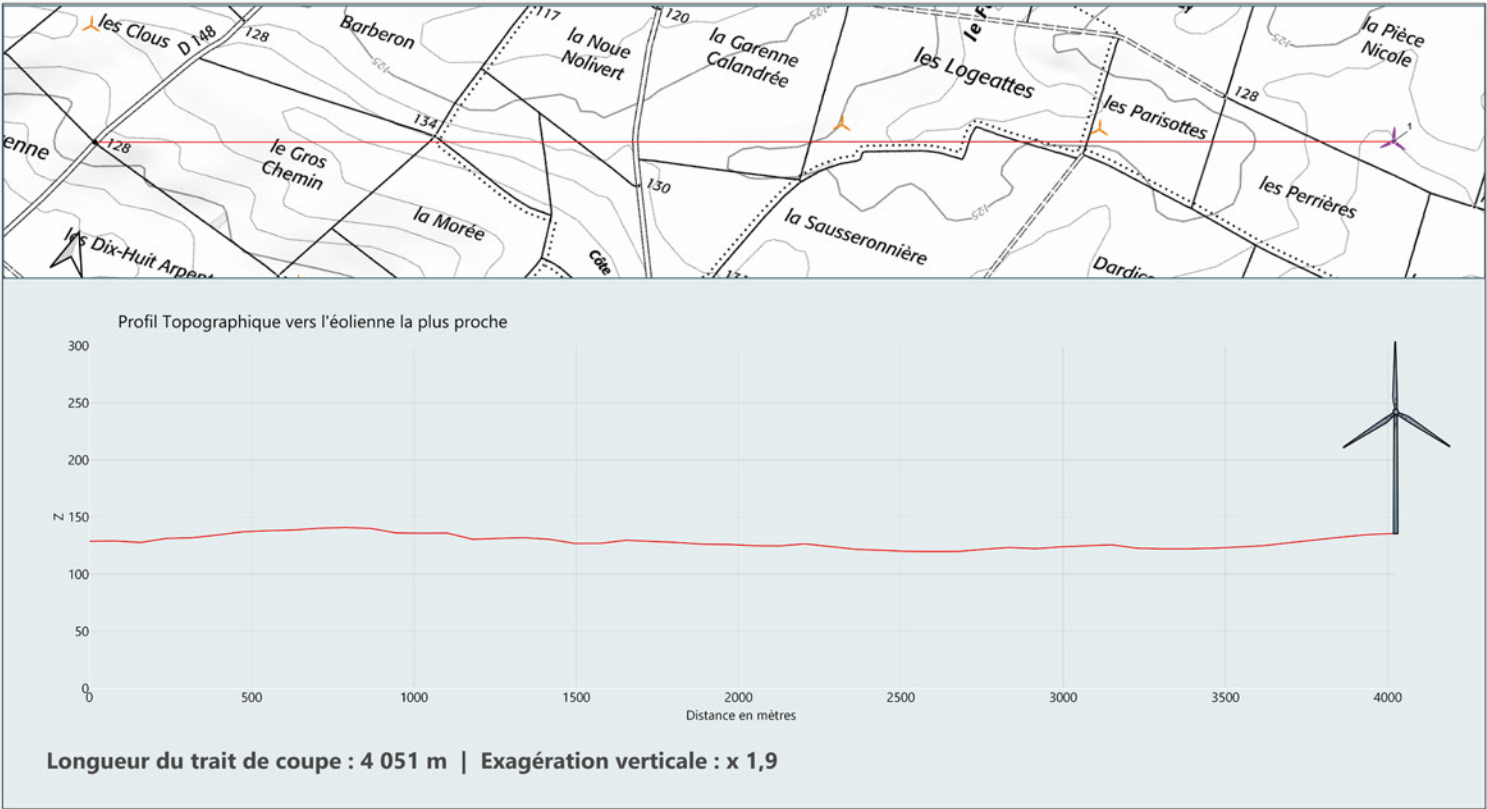
350

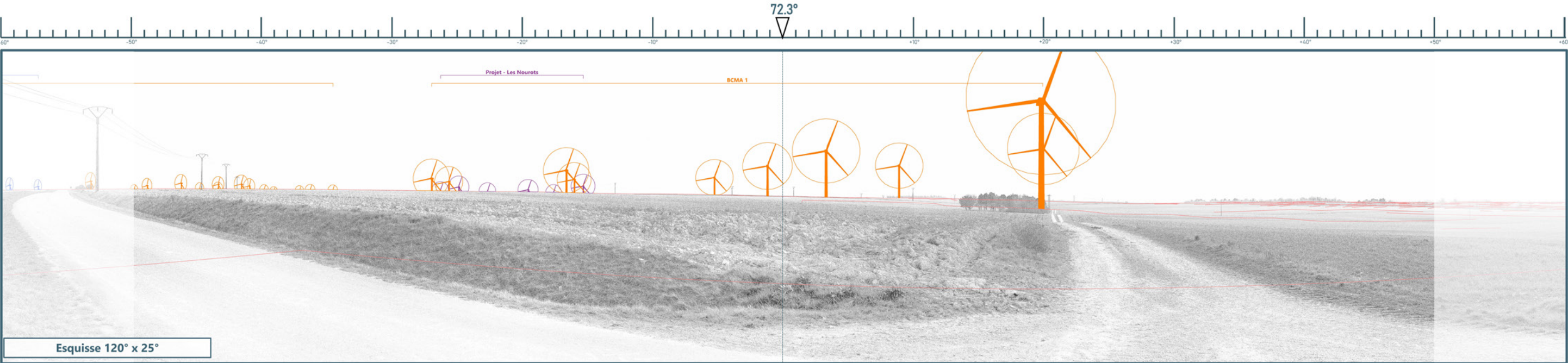


Commentaires paysagers

Cette section de la route D148 sur la côte de la Meule, permet de relier Aulnay à Magnicourt, à l'ouest du futur projet. La départementale traverse de grandes parcelles cultivées. Ainsi le regard porte loin. Seuls quelques bosquets ou boisements agrémentent la ligne de crête en arrière-plan, à droite du point de vue. Ces quelques masses arborées et les pylônes de la ligne électrique forment les éléments structurants de cette composition.

Le projet des Nourots est dissimulé en partie derrière les ondulations du relief. Seuls les pales et le rotors sont perceptibles au-dessus de la côte. De plus, le projet s'insère en arrière-plan du motif éolien initié par le projet BCMA. L'impact est très faible.







Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)